

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



angers loire
métropole
communauté urbaine



06

Institutionnel

Cartographie	7
Liste des élus	8
Direction du Projet de Territoire et des Coopérations	11



12

Pôle Ressources Internes et Dialogue Social

Direction des Assemblées et des Affaires Juridiques	13
• Assemblées	13
• Archives, Courrier et Imprimerie	14
- Archives	
- Courrier	
- Imprimerie	
• Assurances	16
• Affaires juridiques	17
Direction du Système d'Information et du Numérique (DSIN)	17
Direction des Ressources Humaines	18



19

Pôle Finances Évaluation et Appui aux Politiques Publiques

Direction de la Commande Publique	20
Direction des Finances	21
Conseil de Gestion Mutualisé	22
Mission Évaluations et Observations	23
Mission Financements Publics	24



25

Aménagement et développement des territoires

Direction de l'Aménagement et du Développement des Territoires 26

- Étude stratégique et planification urbaine
- Actions foncières
- Droits des sols
- Aménagement opérationnel
- Agriculture et alimentation

Direction Parcs Jardins et Paysages 32

Direction des Bâtiments et du Patrimoine Communautaires 34

- Service administration finances et Immobilier
- Pérennité du patrimoine
 - Unité bâti sport, culture économie
 - Unité bâti communal et communautaire
 - Unité bâti éducation enfance
- Service conduite de projets
 - Groupe scolaire Charles-Bénier à Angers
 - Groupe scolaire à Corné
 - ESAD-TALM rue de Bressigny à Angers
 - Groupe scolaire de l'aérodrome à Avrillé
 - Groupe scolaire sur Beaucouzé
 - Groupe scolaire Jean-de-la-Fontaine à Verrières-en-Anjou
 - Groupe scolaire Florence-Arthaud à Trélazé



41

Solidarités

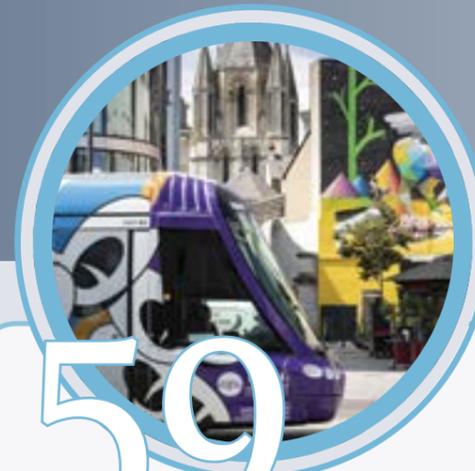
Habitat - Logement	42
Mission Politique de la Ville	44
Mission Tranquillité Prévention	45
Accueil des gens du voyage	46
Santé Publique	47



50

Développement Durable et Environnement

Pôle de la Transition Énergétique	51
• Environnement et Déchets	
• Direction Énergie	
• Direction Missions Transversales	
• Environnement et Prévention des Risques	
• Ressources	
Eau et assainissement	58



59

Transports, Déplacements et Mobilités

Mission Tramway	60
Mission Transports et Déplacements	61
Direction de l'Espace Public	62
• Gérer l'espace public	
• Accompagner le projet de la 2 ^e ligne de tramway	
• Gérer les parcs d'activités communautaires	
• Piloter la gestion du patrimoine des ouvrages d'art et les opérations spécifiques	



77

Rapport Financier

Compte administratif 2019
Rapport de présentation



65

Développement Économique

Développement et Projets Tertiaires	66
Enseignement Supérieur et Recherche	67
Aménagement et Développement des Entreprises	68
Direction de l'Emploi	69
Aménagement des Zones d'activités économiques (ZAE) Principales et de Proximité	70
Angers Loire Tourisme Expo Congrès – Destination Angers	74
Aéroport Angers Loire	76





Président et Vice-Président(e)s au 31 décembre 2019

- Christophe Béchu**, Président ;
Roselyne Bienvenu, 1^{er} Vice - présidente chargée des coopérations entre les territoires et du pôle métropolitain ;
Marc Laffineur, 2^e Vice - président chargé des finances et de la voirie ;
Marc Goua, 3^e Vice - président chargé de la politique de la ville ;
Jean-Pierre Bernheim, 4^e Vice - président chargé du développement économique et du Marché d'intérêt national (MIN) ;
Bernard Dupré, 5^e Vice - président chargé des déplacements et des infrastructures de transport ;
Gino Boismorin, 6^e Vice - président dans le domaine des constructions scolaires et des services aux communes ;
Daniel Dimicoli, 7^e Vice - président dans le domaine de la politique de l'habitat et de l'urbanisme ;
Laurent Damour, 8^e Vice - président chargé de l'eau, de l'assainissement, et les eaux pluviales (petit cycle de l'eau) ;
Véronique Maillet, 9^e Vice - président chargée du tourisme ;
Didier Roisne, 10^e Vice - président chargé de la politique d'accueil des gens du voyage ;
Jean-Louis Demois, 11^e Vice - président dans le domaine de l'environnement et des déchets ;
Michel Basle, 12^e Vice - président dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
Dominique Brejeon, 13^e Vice - président chargé des parcs et jardins communautaires et des cimetières ;
Franck Poquin, 14^e Vice - président dans le domaine de l'énergie, de l'agriculture et du développement durable ;
Benoît Pilet, 15^e Vice - président chargé des ressources humaines et de la coopération décentralisée.

Élus par communes

Angers

Christophe Béchu (maire)



Chadia Arab
 Alain Augelle
 Michel Basle
 Frédéric Béatse
 Roselyne Bienvenu
 Jean-Pierre Bernheim
 Jeanne Behre-Robinson
 Christine Blin
 Roch Brancour
 Silvia Camara-Tombini
 Rachel Capron
 Emmanuel Capus
 Véronique Chauveau
 Maryse Chretien
 Bernard Dupré
 Daniel Dimicoli
 Ahmed El bahri
 Karine Engel
 Caroline Fel
 Alain Fouquet
 Bruno Goua
 Catherine Goxe

Gilles Groussard
 Maxence Henry
 Montaine Huteau
 Isabelle Le Manio
 Sophie Lebeau
 Estelle Lemoine - Maulny
 Gilles Mahé
 Pascale Mitonneau
 Michelle Moreau
 Constance Nébbula
 Stéphane Pabritz
 Alain Pagano
 Pierre Picherit
 Benoît Pilet
 Véronique Rollo
 Florian Santinho
 Alima Tahiri
 Antony Taillefait
 Astou Thiam
 Jean-Marc Verchère
 Rose-Marie Véron

Avrillé

Marc Laffineur (maire)
 Annie Darsonval
 Philippe Houlgard
 Catherine Jamil

Beaucouzé

Didier Roisne (maire)
 Pascale Galea

Béhuard

Bruno Richou (maire)

Bouchemaine

Véronique Maillet (maire)
 Didier Pinon

Briollay

André Marchand (maire)

Cantenay-Épinard

Marc Cailleau (maire)

Écouflant

Denis Chimier (maire)
 Catherine Carré

Écuillé

Jean-Louis Demois (maire)

Feneu

Chantal Renaudineau (maire)

Le Plessis-Grammoire

Philippe Abellard (maire)

Les Ponts-de-Cé

Jean-Paul Pavillon (maire)
 Joël Bigot
 Jacqueline Bréchet
 David Colin

Loire-Authion

Gino Boismorin (maire)
 Camille Chupin
 Gabriel Freulon
 Huguette Macé
 Jean-Charles Prono
 Marie-France Renou
 Roger Tchatou

Longuenée-en-Anjou

Jean-Pierre Hébé (maire)
 Claude Guerin
 Daniel Raverdy
 Philippe Retailleau

Montreuil-Juigné

Benoît Cochet (maire)
 Nathalie Lemaire

Mûrs-Érigné

Damien Coiffard (maire)
 Marie-Cécile Sauvageot

Rives-du-Loir-en-Anjou

Daniel Clément
 Gilles Samson

Saint-Barthélemy-d'Anjou

Dominique Bréjeon (maire)
 Isabelle Raimbault
 Agnès Tinchon

Saint-Clément-de-la-Place

Jean-Paul Taglioni (maire)

Saint-Lambert-La-Potherie

Pierre Vernot (maire)

Saint-Léger-de-Linières

Franck Poquin (maire)
 Jean Chausseret

Saint-Martin-du-Fouilloux

François Jaunait (maire)

Sainte-Gemmes-sur-Loire

Laurent Damour (maire)
 Christine Courrillaud

Sarrigné

Sébastien Bodusseau (maire)

Savennières

Jérémy Girault (maire)

Soulaines-sur-Aubance

Michel Colas (maire)

Soulaire-et-Bourg

Jean-François Raimbault (maire)

Trélazé

Marc Goua (maire)
 Grégory Blanc
 Dominique Dailleux-Romagon
 Ozlem Kilic

Verrières-en-Anjou

François Gernigon (maire)
 Jean-Pierre Mignot



© Éric Thomas / Ville d'Angers



Objectifs et missions :

- Piloter les coopérations infra-territoriales et supra-territoriales (mutualisations, Pôle métropolitain Loire-Bretagne, schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire, schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics, projet de territoire) ;
- Piloter l'accompagnement des communes et l'émergence des usages dans le cadre du Territoire intelligent ;
- Préparer la transformation en métropole.

Faits marquants de l'année 2019

- Lancement de groupes de travail avec les communes sur le Territoire intelligent ;
- Mise en place d'un extranet pour les communes ;
- Travail exploratoire sur la transformation en métropole (juridique, benchmark) ;
- Synthèse de l'évaluation du projet de territoire.

À venir pour 2020

- Transformation en métropole ;
- Pilotage d'une réflexion sur le projet de territoire, les mutualisations et un pacte de gouvernance ;
- Pilotage de l'accompagnement des communes et de l'émergence des usages dans le cadre du territoire intelligent.

Pôle Ressources Internes et Dialogue Social



Assemblées

Les activités en 2019

- Commissions permanentes délocalisées :
le 1^{er} avril 2019 à Soucelles (commune déléguée de Rives-du-Loir-en-Anjou) ; le 4 novembre 2019 à Soulaire-et-Bourg ;
- 848 actes administratifs adoptés, dont :
 - 300 délibérations du conseil de communauté ;
 - 357 décisions de la commission permanente ;
 - 191 arrêtés du président.

Objectifs et missions :

- Garantir la régularité de la convocation et de l'envoi des documents aux élus, pour chaque séance des organes délibérants d'Angers Loire Métropole et assurer l'organisation et le déroulement des séances ;
- Réaliser les comptes-rendus de séance ; tenir les registres des délibérations, décisions et arrêtés et les recueils des actes administratifs
- Assurer la qualité rédactionnelle des actes administratifs et effectuer un pré-contrôle de légalité ;
- Réaliser, organiser et contrôler l'affichage légal et la publication des actes (être l'interlocuteur de la CADA - Commission d'accès aux documents administratifs) ;
- Rédiger et organiser, sous le contrôle de l'autorité territoriale, les délégations et représentations des élus, directeurs et chefs de service.

Faits marquants de l'année 2019

- Prise en compte de la création de deux communes nouvelles : Rives-du-Loir-en-Anjou (regroupant Soucelles et Villevêque) et Saint-Léger-de-Linières (regroupant Saint-Jean-de-Linières et Saint-Léger-des-Bois).

À venir pour 2020

- Renouvellement du mandat des conseillers communautaires, installation du nouveau Conseil de communauté et des instances qui en sont dérivées (commission permanente, commissions thématiques), élection du président et des vice-présidents, etc.





Archives, Courrier et Imprimerie

Les activités en 2019

- 1 105 mètres linéaires de documents conservés et inventoriés ;
- 95 mètres linéaires collectés et intégrés ;
- 556 documents communiqués ;
- 245 recherches ;



Objectifs et missions :

- Collecter les documents papier et électroniques produits et reçus par les services ;
- Trier, classer et inventorier les documents pour les rendre exploitables ;
- Communiquer les documents aux demandeurs internes et externes.

Faits marquants de l'année 2019

- Mutualisation des archives de la Ville et de la Communauté urbaine et création du service des Archives Vivantes ;
- Destructures massives de documents obsolètes.

À venir pour 2020

- Préparer le transfert des archives du marché d'intérêt national vers les sites centraux ;
- Traiter les archives de la direction des Ressources Humaines ;
- Mettre à jour les bases de données par thèmes et compétences, et non plus par services.

Archives, Courrier et Imprimerie

Les activités en 2019

- 706 501 plis sortants pour un montant total d'affranchissement de 459 795,73 € ;
- 217 954 plis entrants.



Objectifs et missions :

- Réceptionner, trier et dispatcher les courriers, les mails et les télécopies de la Ville d'Angers, d'Angers Loire Métropole et du centre communal d'action sociale ;
- Distribuer les parapheurs aux directions et aux services destinataires ;
- Collecter et affranchir les courriers à expédier ;
- Adresser les enveloppes ;
- Porter des archives pour des services demandeurs ;
- Administrer le logiciel de gestion du courrier POST-OFFICE.

Faits marquants de l'année 2019

- Augmentation de 7,89 % des plis sortants par rapport à 2018 ;
- Stabilité du volume des plis entrants par rapport à 2018, soit une évolution de + 0,49 %.

À venir pour 2020

- Étude sur la valeur économique du courrier industriel ;
- Reconstitution du marché « affranchissement et portage direct » ;
- Adaptation aux évolutions postales d'affranchissement ;
- Mise à jour du logiciel POST OFFICE.

Archives, Courrier et Imprimerie

Les activités en 2019

- 8 076 demandes de travaux via le logiciel de soumission ;
- 2 751 068 impressions réalisées en numérique ;
- 8 306 300 impressions réalisées en offset ;
- 11 057 368 nombre d'impressions totale ;
- 91 tonnes de papier livrées à l'imprimerie ;
- 24 440 € budget enveloppes pour la Ville et Angers Loire Métropole.



Objectifs et missions :

- Mettre en forme, imprimer et façonner les documents produits par les services ;
- Reproduire les documents fournis par les services ;
- Assurer la mise sous pli des envois de documents en nombre ;
- Assurer l'approvisionnement en enveloppes des services ;
- Optimiser les moyens d'impression à la disposition des services ;

Faits marquants de l'année 2019

- Benchmark des imprimeurs du Grand Ouest ;
- Étude d'un nouveau logiciel de soumission d'impression pour l'année à venir ;
- Baisse des tarifs horaire de 4 % pour l'année 2020.

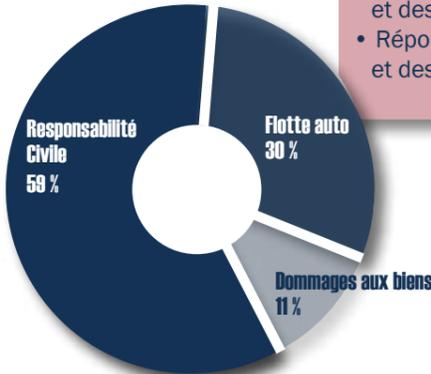




Assurances

Les activités en 2019

- 146 sinistres en responsabilité civile ;
- 75 sinistres en auto ;
- 28 sinistres en dommages aux biens.



Objectifs et missions :

- Assurer la défense des intérêts d'Angers Loire Métropole ;
- Gérer et suivre les contrats d'assurance et des sinistres ;
- Répondre aux réclamations des usagers et des administrés.

Faits marquants de l'année 2019

- Procédure de marchés publics.

À venir pour 2020

- Procédure concurrentielle avec négociation et passation des marchés dommages aux biens ;
- Mise en place des contrats d'assurance ;
- Optimisation de la gestion des contrats d'assurance, des sinistres et des expertises ;
- Réalisation du bilan des contrats/sinistres pour la période des marchés d'assurance 2015-2019.

Affaires Juridiques

Les activités en 2019

- 25 nouveaux contentieux ;
- 32 nouveaux dossiers (uniquement si nouvelle thématique) de conseils juridiques ;
- 3 Commissions (CCSPL et CDSP).

Faits marquants de l'année 2019

- Conclusion de la délégation de service public « Transports urbains et personnes à mobilité réduite » ;
- Gestion de la société publique locale Centre de tri Biopole.

Objectifs et missions :

- Aider à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets, par le conseil sur le choix du mode de gestion des services publics et à l'accompagnement des services, de la direction générale et des élus ;
- Sécuriser les procédures, les actes, les contrats (ex : délégations de service public, contrats pluriannuels d'objectifs, etc.) ;
- Organiser le déroulement des CCSPL (Commissions consultatives des services publics locaux) et des CDSP (Commissions des délégations de service public) ;
- Assurer la défense de la collectivité par la gestion du précontentieux et du contentieux ;
- Assurer la veille juridique et alerter si nécessaire.

À venir pour 2020

- Covid 19 : gestion des conséquences sur les contrats et les acteurs ;
- Mise en œuvre du réseau de chaleur de Monplaisir ;
- Conseil et suivi du référé expertise Thomson.

Les activités en 2019

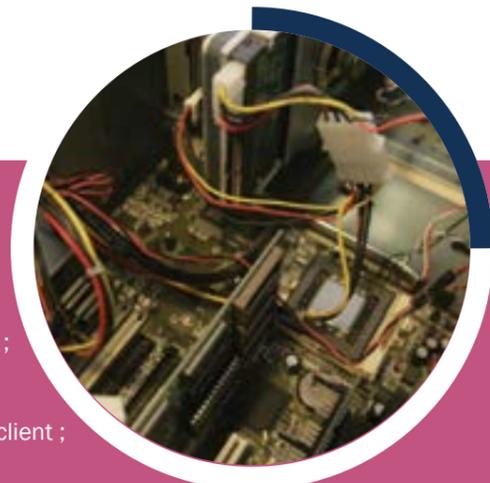
- 95 marchés en cours, 25 marchés préparés dont 21 pris en charge en interne (4 par la direction de la Commande Publique), 914 factures liquidées, 124 fournisseurs, mise en conformité de tous les marchés en cours avec le Règlement général sur la protection des données RGPD ;
- Une activité soutenue de déploiement (620 PCs et 260 smartphones ajoutés ou remplacés) et une augmentation significative du nombre de demandes d'assistance ;
- Un nombre important de projets conduits dont : mise en place du guichet numérique des autorisations d'urbanisme, renouvellement de l'outil de gestion électronique des documents, migration vers Office 365 de 2 500 boîtes aux lettres de messagerie, démarrage de l'intranet social, évolution de la solution de formulaires en mobilité, mise en place de la déclaration sociale nominative, gestion des accès aux salles de sports, changement de solution de gestion de la fourrière, etc. ;
- Parmi les projets « Service information géographique » (SIG) : préparation et livraison des données géographiques utiles à l'initialisation du projet Territoire Intelligent, déploiement du SIG en mode collaboratif, réception et contrôle des premières données « plan de corps de rue simplifié » .

Faits marquants de l'année 2019

- Contribution significative au dialogue compétitif du projet de Territoire Intelligent ;
- Mise en œuvre d'une procédure partagée avec le service santé au travail pour l'équipement individuel en matériels ergonomiques (demande, diagnostic, prêts, acquisition) ;
- Ouverture des outils collaboratifs Microsoft Teams et accompagnement ;
- Réouverture fin octobre du hall de l'Hôtel de Ville avec le démarrage de trois projets : gestionnaire d'accueil, affichage légal et guichets numériques ;
- Lancement du projet « entrepôt de données » permettant des analyses diverses dans le respect du RGPD ;
- Réception de l'outil de contrôle des plans topographiques, mis à disposition des directions techniques et des entreprises.

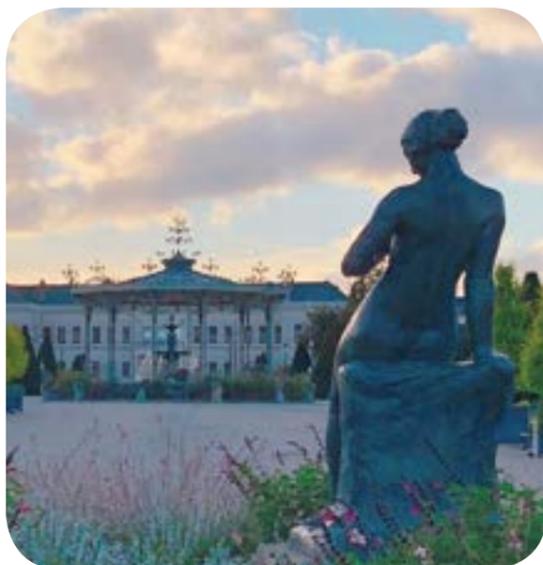
À venir pour 2020

- Démarrage des nouveaux marchés de télécommunications ;
- Relance du marché « moyens d'impression » ;
- Mise en œuvre des projets pour le Territoire intelligent ;
- Déploiement de la solution de formulaires en mobilité ;
- Déploiement de la solution de guichets numériques sur l'ensemble des sites ;
- Dématérialisation des convocations pour les assemblées d'Angers Loire Métropole ;
- Déploiement d'espaces collaboratifs et de nouveaux usages sur le collaboratif ;
- Dématérialisation du droit des sols ;
- Supervision pour la Direction de l'Eau et l'Assainissement et gestion de la relation client ;
- Lancement du portail sports ;
- Gestion des bibliothèques ;
- Ouverture du nouveau portail extranet du SIG communautaire et du portail géographique de la collectivité auprès des usagers ;
- Co-construction du jumeau numérique du territoire dans le cadre du projet Territoire Intelligent.



Les activités en 2019

- **729** agents sur emploi permanent au 31 décembre 2019 soit 709,2 ETP (Équivalent temps plein) étant intervenus dans l'année, **90 %** de ces agents travaillent à temps complet ;
- **75 %** relèvent de la filière technique et travaillent à titre principal au sein des directions Eau et Assainissement (31 %), Environnement Déchets (28 % des agents), Aménagement et Développement des Territoires (11 %) et Système d'Information et Numérique (7 %) ;
- **71 %** des agents sont des hommes ;
- Le taux d'emploi direct de travailleurs handicapés est de **9,17 %** et le taux d'emploi légal également.



© Marie-Anne de Kerimel / Ville d'Angers

Objectifs et missions :

- Prise en charge de l'ensemble des questions relatives à la gestion des agents participant à l'exercice des compétences de la la Communauté (NB : la DRH est par ailleurs un service mutualisé avec la Ville d'Angers) : définition, conception, gestion des organigrammes, des emplois, des effectifs, des temps de travail, de la formation et du développement des compétences, du recrutement, de la carrière, de la santé et du maintien en emploi.
- En 2015 le service « Conseil Sécurité au Travail » a intégré la DRH, qui a donc également pour mission de veiller à la santé et à la sécurité du personnel et de développer une culture de sécurité partagée axée sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail ;
- En 2017, l'intégration à la DRH de la fonction « conseil en organisation et qualité » a favorisé la cohérence des interventions en permettant une meilleure prise en compte de leur dimension humaine.

Faits marquants de l'année 2019

- Contribution significative au dialogue compétitif du projet de Territoire Intelligent ;
- Projet managérial et appropriation du projet « Territoire Intelligent » par les managers ;
- Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (**RIFSEEP**), nouveau dispositif indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes, accompagné d'une **refonte des emplois** ;
- Mise en place de la déclaration sociale nominative (**DSN**), échange de données informatisé visant à remplacer la majorité des déclarations sociales périodiques ou événementielles issues du système d'information de gestion des ressources humaines (SIRH) et substituant de nombreuses déclarations dont la déclaration annuelle des données sociales ;
- Mise en place des nouveaux contrats de protection sociale complémentaire, prévoyance et santé, en remplacement des précédents contrats venant à expiration.

À venir pour 2020

- Évolution de l'organisation et des métiers dans les déchèteries ;
- Accompagnement de l'ensemble des directions et services pour la poursuite de l'activité dans le cadre des mesures gouvernementales de confinement, liées à la pandémie de coronavirus.

Pôle Finances Évaluation et Appui aux Politiques Publiques





Les activités en 2019

- Nombre de procédures numérotées pour ALM en 2019 = **215 procédures dont 59 en groupement + dont 186** pour lesquelles la négociation était possible au regard de la procédure choisie ;
- Volume d'achat ALM en 2019 : **88 M€** ;
- Pourcentage réalisé auprès d'opérateurs économiques de la région des Pays-de-la-Loire : **64 %**.



Objectifs et missions :

- **Optimiser les achats** publics de fournitures et de services courants, pour accroître leur performance globale (modalités : pilotage direct, accompagnement des services internes, coordination des groupements d'achats inter collectivités) ;
- **Sécuriser la passation des procédures** d'achat de fournitures et de services non courants ;
- **Passer les procédures de marchés** pour la réalisation des opérations de travaux supérieures à 221 000 € HT (pour les pouvoirs adjudicateurs) ou 418 000 € HT (pour les entités adjudicatrices).

Faits marquants de l'année 2019

- Arrivée d'une nouvelle responsable achat et montée en compétence et en qualification des acheteurs de la direction de la Commande Publique ;
- Dans le respect et la prise en compte du nouveau code de la commande publique au 1^{er} avril 2019, intensification de la relation avec les fournisseurs : rencontres, sourcing, négociations classiques et négociation à la suite d'offres inacceptables, support en exécution sur les problèmes d'approvisionnement, sur les problèmes de non-conformité, accompagnement et évolutions réglementaires, etc. Cette intensification se ressent déjà sur la qualité et l'adéquation des offres aux besoins de la collectivité ;
- Travail de l'acheteur sur les impacts liés au choix de l'achat ou de la location.

Les activités en 2019

- Excellent délai global de paiement maintenu : 18,5 jours en moyenne en 2019 ;
- Contrôle de la Chambre régionale des comptes : 120 questions traitées ;
- Réunions préparatoires à la future CSCF (convention de service comptable et financier passée avec la direction des Finances Publiques) ;
- Accompagnement des projets de la collectivité : Territoire intelligent, délégation de service public « transport », transformation des satellites en sociétés publiques locales ;
- Mise à disposition des hébergeurs d'une plateforme pour leur déclaration de taxe de séjour.



Objectifs et missions :

- Préparer le budget principal et les budgets annexes lors des différentes étapes du cycle budgétaire (budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives et compte administratif) ;
- Contrôler les liquidations des services et émettre les mandats de paiement et titres de recettes (hors eau et assainissement), s'assurer de la qualité comptable, gérer l'actif comptable ;
- Gérer la dette et la trésorerie, suivre la fiscalité et les dotations, établir les garanties d'emprunt ;
- Calculer les dotations communautaires aux communes, suivre la TVA et le FCTVA, encaisser la taxe de séjour ;
- Conseiller les différents services de la collectivité et animer le réseau des comptables.

Faits marquants de l'année 2019

- Mise à profit du niveau historiquement bas des taux à la fin de l'été 2019 pour fixer les conditions de 5 prêts pour un montant total de près de 100 M€ et obtenir un taux moyen de 0,68 % pour une durée moyenne de 28 ans.



Évolution taux moyen d'emprunt d'Angers Loire Métropole 2014 - 2019

À venir pour 2020

- Transcription dans la commande publique des orientations stratégiques d'ALM pour la transition écologique (exigences techniques, logistiques, critères de choix, économie circulaire, etc.) ;
- Aller vers une meilleure connaissance de la donnée pour une plus grande efficacité grâce à un « système intégré achat » attendu pour fin 2020 ;
- Rédiger, à la suite des élections, les nouvelles conventions de groupement de commandes dans le respect des nouveaux textes.

À venir pour 2020

- Mobilisation des services de la direction face à la crise sanitaire du COVID 19 : dépenses exceptionnelles prises en charge, délai de paiement préservé, budget supplémentaire exceptionnel ;
- Mise en œuvre du projet Territoire Intelligent sur le plan comptable et budgétaire ;
- Rapport de la chambre régionale des comptes : communication du rapport et mise en œuvre des préconisations ;
- Transfert complet de la compétence voirie en 2022 ;
- Enrichissement des procédures dématérialisées : facturation, gestion électronique des documents.



Les activités en 2019



- **Expertise** : des études formalisées à la demande, plus particulièrement cette année auprès des partenaires subventionnés mais aussi auprès des services ressources ;
- **Contrôle** : des comités de suivi pour suivre nos principaux partenaires financés par la Ville ou ALM. Des études spécifiques avec notamment pour ALM :
 - le Jardin de Cocagne : janvier 2019 ;
 - l'École supérieure des arts et du design : février 2019 ;
 - l'Agence Locale de l'énergie et du climat : mars 2019 ;
 - SPL centre de tri : janvier et juin 2019.
- **Conseil** : des réunions de dialogue de gestion et de performance, avec notamment la direction des Sports et Loisirs (septembre 2019) pour le projet Angers IceParc bénéficiant d'un fonds de concours important d'ALM ;

À cela s'ajoutent des études spécifiques sur des services mutualisés dont profitent ALM :

- Commande Publique : renforcement de la politique de l'achat ;
- Imprimerie mutualisée : diagnostic, perspectives et préconisation.



Objectifs et missions :

Objectif général

- Faire en sorte que « l'Angevin » bénéficie du meilleur service au meilleur coût par le développement de prestations mutualisées de conseil de gestion sur la Ville d'Angers, son centre communal d'action sociale (CCAS) et la Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole (ALM) ;

Missions

- Mettre à disposition et animer le système d'information de contrôle de gestion en vue de disposer des données les plus fiables possibles ;
- Aider la prise de décision des différents acteurs dans l'amélioration de leur performance économique tout en veillant avec eux à la qualité des prestations produites ;
- Conseiller et alerter les services, la direction Générale et les élus, en vue de prévenir les risques éventuels de gestion ;
- Participer au développement de la culture de gestion au sein de la Ville et d'Angers Loire Métropole.

Les activités en 2019

- 12 travaux d'évaluation/observation menés avec les directions de la Ville et d'Angers Loire Métropole ;
- 40 enquêtes en ligne accompagnées.



Objectifs et missions :

- Réaliser et accompagner les démarches d'évaluation et d'observation des politiques publiques portées par Angers Loire Métropole ;
- Contribuer à l'amélioration de l'action publique en analysant, au regard des objectifs de la collectivité, les résultats et impacts des politiques menées ;
- Collecter et organiser le traitement d'informations pour développer des outils d'observation et d'anticipation.

Faits marquants de l'année 2019

- Évaluation du projet de territoire d'Angers Loire Métropole ;
- Atlas des équipements scolaire d'Angers Loire Métropole (Beaucouzé, Verrière-en-Anjou, Loire-Authion) avec l'Agence d'urbanisme ;
- Évaluation à mi-parcours du contrat de Ville d'Angers Loire Métropole.



© Bertrand boulestreau / Ville d'Angers

Faits marquants de l'année 2019

- Poursuite des contrôles de la Chambre régionale des comptes sur la Ville, le CCAS, ALM et leurs principaux partenaires (ÉPARC/Ville ; École Supérieure art et design/ALM) sur la période 2012-2018.
 - argumentaires en réponses aux observations notamment pour le rapport définitif d'ALM, qui a été présenté au Conseil communautaire le 14 septembre 2020 ;
 - Sensibilisation des Angevins aux coûts des services publics : publication dans le *Vivre à Angers* de mai 2019 avec rapprochement des coûts réels et des tarifs pratiqués, en particulier pour ALM sur les transports publics.

À venir pour 2020

- À la suite des différents contrôles Chambre régionale des comptes, benchmark réalisé auprès de 3 collectivités sur les modalités de mise en place d'un contrôle interne en vue de mieux maîtriser les risques.

À venir pour 2020

- Intervention municipale dans les quartiers d'Angers ;
- Vieillesse de la population d'Angers Loire Métropole ;
- Évaluation du Label Cité Éducative Monplaisir.

Les activités en 2019

- Suivi et gestion du plan d'actions FEDER ITI 2014/2020 : 13 dossiers de subvention déposés dont 2 soldés et 11 dossiers en instruction et/ou conventionnés ainsi que les appels à projets État pour la dotation « soutien à l'investissement local » et la dotation « politique de la Ville » ;
- Suivi et gestion des opérations inscrites dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) pour le compte de la Ville d'Angers, Angers Loire Métropole et ALTER Public, en lien avec la direction NPNRU ;
- Suivi et gestion des actions au titre du nouveau contrat régional 2013/2016 et du contrat de développement métropolitain 2017/2020 (à ce jour, 23 opérations ont été programmées à la Région sur 26 opérations).

Faits marquants de l'année 2019

- Document de présentation de la Mission Financements Publics.



Objectifs et missions :

- Rechercher et appliquer les différents dispositifs de cofinancements (nationaux, régionaux, européens, etc.) susceptibles de contribuer aux actions d'Angers Loire Métropole ou des communes membres ;
- Piloter et suivre les principaux contrats de financements européens et régionaux (contrat de développement métropolitain : 9,1 M €, FEDER ITI : 11,4 M €) ;
- Aider et conseiller les services et les communes ;
- Monter et suivre les dossiers de demande de subvention ainsi que la préparation des demandes de versements.



À venir pour 2020

- Gestion de tous les versements en cours sur les opérations inscrites dans les différents contrats ;
- Réponse à l'appel à projet au titre du Fonds de mobilité active sur le plan vélos ;
- Préparation de la programmation FEDER 2021/2027 ;
- Préparation des futurs contrats avec la Région et l'État ;
- Développement des candidatures du territoire d'Angers Loire Métropole sur les fonds européens tels que Life+, Horizon Europe ;
- Mise en place d'une coordination conjointe avec le service des relations internationales, en lien avec les services en interne et nos partenaires tels que ALDEV, ALTEC, ALTER Public, etc. ;
- Présentation de la mission financements publics auprès des communes d'Angers Loire Métropole et identification de projets susceptibles d'être financés.

Aménagement et Développement des Territoires





Études stratégiques et planification urbaine

Les activités en 2019

- **PLUI** : coordination de la révision générale n°1 du PLUi pour intégrer Loire-Authion et Pruillé ; conduite de procédures de modifications du PLUi de 2017 (dont celles rendues nécessaires dans le cadre d'Imagine Angers) ;
- **RLPi** : élaboration du Règlement local de publicité intercommunal et conduite de la procédure ;
- **PAT** : conduite de la concertation partenariale en vue de l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial ; approbation de la feuille de route prévue en 2020.



Objectifs et missions :

- Élaborer des documents d'urbanisme de compétence ALM : Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), Plan de sauvegarde et de mise en valeur, Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) ;
- Élaborer la stratégie, la coordination et la déclinaison de la politique agro-environnementale (projet agricole, politique de préservation des Basses Vallées Angevines, etc.) et alimentaire (Projet alimentaire territorial, PAT) ;
- Élaborer, contribuer ou suivre certaines études urbaines ;
- Contribuer à la pédagogie en matière d'enjeux urbains et de transition écologique.

Faits marquants de l'année 2019

- Arrêt de projet de la révision générale n°1 PLUi (janvier 2020) ;
- Approbation du RLPi (janvier 2020) ;
- Finalisation du projet de feuille de route PAT (2020-2030) : 6 orientations-clés et 17 objectifs – Objectifs : développer et promouvoir une alimentation saine et locale par tous et pour tous.

À venir pour 2020

- Enquête publique de la révision générale du PLUi en vue de son approbation en 2021 ;
- Approbation et mise en œuvre du PAT ; installation de la gouvernance et mise en œuvre du travail de 6 collectifs rassemblant de nombreux partenaires ;
- Observation/évaluation des effets du RLPi sur le territoire.

Actions foncières

Les activités en 2019

Acquisitions et cessions :

- **19** acquisitions pour un montant total de 3 916 883,72 € ;
- **25** cessions pour un montant total de 5 336 986,75 € ;
- **Soit un nombre total de 44 dossiers signés pour Angers Loire Métropole.**

Droits de préemption :

- **5 085 notifications de DIA instruites** dont **4 353** au titre du DPU et des ZAD, **666** au titre du droit de préemption SAFER, **66** au titre du droit de préemption fonds et baux commerciaux ;
- **Augmentation de + 212 DIA par rapport à 2018 (- 34 SAFER, - 13 DP commerce, + 259 DPU, DP, ZAD).**
- **Exercice du droit de préemption : 6 préemptions** au titre du droit de préemption urbain ; 3 délégations du droit de préemption urbain

Saisines du service local du domaine :

- 29 saisines ont été effectuées **uniquement pour les dossiers ALM.**

Suivi de contentieux :

- **3** contentieux judiciaires (DUP Polarité Ouest) ;
- **1** contentieux judiciaire (préemption Montreuil-Juigné) ;
- **1** contentieux administratif (DUP Polarité Ouest).

Faits marquants de l'année 2019

- Mise en place de la dématérialisation des DIA et du nouveau logiciel métier : THALAMIS ;
- Poursuite de l'optimisation du patrimoine économique d'ALM
- Maîtrise foncière de l'échangeur des Ponts-de-Cé.



Objectifs et missions :

- Acquérir les biens immobiliers (bâti ou non bâti), en assurer la gestion (hors baux) jusqu'à leur désaffectation définitive ou revente ;
- Définir les stratégies foncières ;
- Assister les communes dans leurs démarches foncières ;
- Suivre le portage foncier pour les communes membres ;
- Assurer le suivi complet des Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) dans le cadre du Droit de préemption urbain (DPU) et en ZAD (Zone d'aménagement différé), du droit de priorité et du droit de préemption sur les baux et fonds commerciaux ;
- Suivre les procédures de Déclaration d'utilité publique (DUP) et les contentieux liés à l'activité du service.

À venir pour 2020

- Transferts des patrimoines des communes affectés aux compétences transférées à la Communauté urbaine ;
- Définition des stratégies foncières à déployer avec les nouveaux élus.



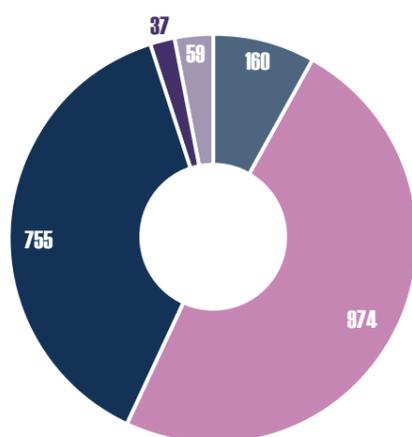
Droits des sols

Les activités en 2019

Demandes instruites :

Permis de construire	1 131	+16 %
Déclaration Préalable	872	+15 %
Permis d'aménager	44	+19 %
Permis de démolir	82	+39 %
Certificats d'urbanisme (Cub opérationnel)	144	-10 %

Demandes d'urbanisme instruites en 2019



- Permis de construire
- Déclarations préalables
- Permis d'aménager
- Permis de démolir
- Certificats d'urbanisme (Cub opérationnel)

Objectifs et missions :

- Instruire techniquement les autorisations d'urbanisme complexes des communes adhérentes ;
- Accompagner les communes et les porteurs de projet pour le volet « Autorisations droit des sols » (ADS) dans le cadre d'avant-projets d'urbanisme ;
- Améliorer la qualité urbaine, architecturale et paysagère des communes ;
- Accompagner les communes en cas de recours contre les autorisations d'urbanisme ;
- Mettre en œuvre et animer un réseau ADS à l'échelle des communes.

Faits marquants de l'année 2019

- Optimisation du logiciel métier en vue de la dématérialisation à venir, ce qui a permis de sécuriser le suivi de l'activité du service ;
- Mise en place d'un travail partenarial étroit avec l'Architecte des bâtiments de France (ABF) dans les périmètres de Site patrimonial remarquable (SPR) d'ALM.

À venir pour 2020

- Dématérialiser l'instruction des certificats d'urbanisme informatifs (CUa) en mars 2020 et préparer cette dématérialisation pour les autres demandes d'urbanisme (mise en œuvre opérationnelle début 2021) ;
- Reprendre l'instruction des demandes d'enseignes commerciales des communes adhérentes à la suite de l'approbation du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) ;
- Conforter le travail partenarial avec l'ABF notamment dans les périmètres SPR d'ALM.

Aménagement opérationnel

Angers Loire Métropole est compétente pour la définition, la création et la réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire.

De ce fait, la communauté urbaine pilote la conception et la mise en œuvre opérationnelle d'un certain nombre de grands projets d'aménagements à vocation d'habitat engagés sur son territoire communautaire.

Les activités en 2019

Six opérations publiques d'aménagement à vocation d'habitat font l'objet d'une coordination et d'un suivi technico-financier par Angers Loire Métropole :

- « Plateau de la Mayenne » à Angers et Avrillé ;
- « Plateau des Capucins » à Angers ;
- « Les Hauts-de-Loire » aux Ponts-de-Cé ;
- « Provins » à Écouflant ;
- « Baronnerie » et « Vendanges » à Verrières-en-Anjou.

À ces six opérations, relevant des critères fixés au titre de l'intérêt communautaire, s'ajoutent trois autres opérations qui relèvent de la compétence d'Angers Loire Métropole en matière de renouvellement urbain, et non achevées à ce jour :

- « L'opération de renouvellement urbain de Verneau » à Angers ;
- « Le projet de rénovation urbaine de Belle-Beille » à Angers ;
- « Le projet de rénovation urbaine de Monplaisir » à Angers.

Objectifs et missions :

- Piloter/coordonner les opérations d'aménagement communautaires à vocation d'habitat : coordonner la mise en œuvre des opérations d'aménagement dans leurs dimensions urbaines, programmatiques (logements, services et activités économiques) et financières, en veillant à la prise en compte des différentes politiques publiques concernées (volet déplacements, programmation habitat, respect des modalités de gestion future des espaces publics créés, etc.) ;
- Garantir la qualité globale des projets sur les plans urbains, architecturaux et environnementaux ainsi que la qualité du niveau de service et des conditions de développement de ces grands secteurs d'habitat ;
- Suivre la commercialisation en lien avec ALTER.





Faits marquants de l'année 2019

- **ZAC Mayenne/Verneau/Capucins** : une nouvelle phase opérationnelle de travaux d'envergure, comme le réaménagement de la centralité, le boulevard Auriol a démarré en 2019. Le jardin en étoile, espace ludique et paysager en cœur de quartier a été livré. Le réseau de chaleur a été déployé. 143 logements ont été livrés. Les études techniques se sont poursuivies pour des travaux de voirie structurants à venir en 2020 ;
- **ZAC des Hauts-de-Loire** : poursuite des études préalables au lancement de la première tranche opérationnelle envisagée à l'horizon début 2020 (étude d'un nouveau Plan de prévention des risques d'inondation PPRI) avec incidence sur le schéma d'aménagement global, dossier de Déclaration d'utilité publique (DUP) partielle, etc. ;
- **ZAC de Provins** : réalisation de fouilles archéologiques sans découverte importante, poursuite de la mise en œuvre opérationnelle avec engagement des travaux de la 4^e tranche de l'opération avec un peu plus de 275 logements, principalement individuels, intégrant 120 logements pour une résidence seniors (Nexity) au nord-est de la ZAC/attribution de 3 lots à des bailleurs : ALH/Logi-Ouest et Podeliha, pour environ 100 logements, dont certains fléchés « reconstitution PRU Monplaisir » ;
- **ZAC de Vendanges** : poursuite de la mise en œuvre opérationnelle de la 2^e tranche de l'opération, orientée vers du logement social et classique prioritairement. Opération Angers Loire Métropole en cours de construction et permis de construire (PC) déposé par la SOCLOVA ;
- **ZAC de la Petite Baronnerie** : finalisation des études préalables avant l'engagement d'une phase opérationnelle à compter de 2021/2022 ;
- **Programme de renouvellement urbain (PRU) de Monplaisir & Belle-Beille** : signature de la convention pluriannuelle avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), engagement en phase opérationnelle avec l'approbation d'un périmètre et d'un dossier de création de ZAC pour chacun des 2 quartiers du NPNRU, et premières études sur les espaces publics.

À venir pour 2020

- Poursuite de la réalisation coordonnée et ordonnancée des chantiers d'espaces publics (place de la Fraternité, avenue des Hauts-de-Saint-Aubin, rue du général-Lizé, équipements publics) et des programmes immobiliers sur les Hauts-de-Saint-Aubin (sur les 3 ZAC de Capucins, Verneau, Mayenne, 320 logements vont ainsi être livrés en 2020) ;
- Hauts de Loire : reprise du parti d'aménagement global de la ZAC pour tenir compte des nouvelles réalités du marché, de l'impact du PPRI, des orientations en termes de desserte par les transports en commun, engagement des études hydrauliques et environnementales (déclaration de bassin versant, dossier loi sur l'eau, etc.), calendrier prévisionnel actualisé : début de travaux sur 1^{re} tranche : été 2021 pour un achèvement en 2027 ;
- Provins/Vendanges et Petite Baronnerie : poursuite des études sur Petite Baronnerie et de la mise en œuvre opérationnelle sur Vendanges et Provins (tranche 4 sur Provins et tranche 2 sur Vendanges, commercialisation des lots libres sur Provins, début de travaux projets immobiliers de collectifs sociaux : ALH/Podeliha et Soclova, etc.) ;
- PRU de Belle-Beille et Monplaisir : démarrage des premiers travaux sur les centralités commerciales (Europe et Beaussier) / poursuite des opérations sur les équipements publics/poursuite des études sur les espaces publics/début des premiers travaux d'espaces publics (cheminements de préfiguration).

Agriculture et alimentation

Les activités en 2019

- Mise en œuvre du projet agricole et de ses différentes actions ;
- Poursuite des actions d'entretien du bocage ou de mesures agroenvironnementales et climatiques dans les basses vallées angevines (BVA) ;
- Construction de la feuille de route du Projet alimentaire territorial (diagnostic, enjeux et orientations, programme d'actions) ;



Objectifs et missions :

- Préserver et valoriser une agriculture périurbaine de proximité ;
- Favoriser l'équilibre agro-environnemental en particulier sur les Basses Vallées Angevines ;
- Sensibiliser les Angevins à la richesse du patrimoine agricole et naturel et faciliter la connaissance réciproque entre monde rural et urbain ;
- Piloter, coordonner, animer le projet alimentaire territorial (PAT).

Faits marquants de l'année 2019

- Réalisation d'un documentaire « Au cœur des basses vallées angevines » ;
- Réalisation d'une enquête sur les pratiques alimentaires – avec plus de 3 800 répondants ;
- Co-construction du Projet alimentaire avec plus de 60 acteurs du système alimentaire ;
- Partenariat avec la Coopérative d'installation en agriculture paysanne (CIAP) pour la création d'un espace test agricole au lycée du Fresne ;
- Sensibilisation de 500 enfants dans le cadre du programme pédagogique des BVA.



À venir pour 2020

- Déclinaison opérationnelle du projet agricole au travers notamment de la rédaction des fiches actions en co-partenariat avec les acteurs du système alimentaire ;
- Réalisation d'une maquette pédagogique pour sensibiliser le grand public sur les enjeux biodiversité et crue sur le site des BVA ;
- État des lieux du foncier mobilisable en espace urbain pour faciliter l'implantation de projet en agriculture urbaine ;
- Lancement d'une étude pré-figurative des paiements pour service environnementaux.



Les activités en 2019

Parcs Saint Nicolas :

- Extension du périmètre de l'ENS (Espace naturel sensible) des parcs Saint-Nicolas avec le site de la Vilnière ;
- 3^e année de mise en place du programme d'actions du plan de gestion de l'espace naturel sensible avec mise en œuvre de travaux de renaturation des landes, réalisation de l'entretien de la queue de l'étang et arrachage de plantes invasives ;
- Démarrage des actions de sensibilisation du grand public.

Parc des Sablières :

- Mise en œuvre du programme de réfection d'allées (29 K€) ; Travaux de sécurisation du patrimoine arboré (12 K€).

Parc de Pignerolle :

- Travaux de sécurisation du patrimoine arboré et de reboisement à la suite du dépérissement des châtaigniers (22 K€) et travaux de réfection d'allées (5 K€) ;
- Étude d'implantation de la collection nationale d'hortensia du GEVES ;
- Poursuite de l'événement annuel « Jardins d'expression » au parc de Pignerolle : événement dont l'objectif est de rapprocher le monde de l'entreprise du monde de l'enseignement (des écoles primaires aux écoles du paysage et des arts). (40 K€).

Parc des Ardoisières :

- Pose de nouveaux panneaux informant des risques du site (17 K€).

Boucles vertes :

- Ouverture de la boucle verte Saint-Barthélémy-d'Anjou/Angers (2,1 km) en lieu et place de l'ancienne voie ferrée (473 K€) ;
- Étude du raccordement de l'itinéraire national Vallée du Loir à Vélo de Villevêque à Angers avec un jalonnement provisoire (47 K€) ;
- Étude d'un bac entre Cantenay-Épinard et Écouflant, afin de permettre le « grand tour » de l'île Saint-Aubin via les berges de Sarthe entre Angers et Écouflant, l'itinéraire existant de la VéloFrancette le long de la Mayenne et la traversée du pont de Segré sur la Maine (18 K€) ;
- Étude afin d'améliorer l'attractivité touristique et la sécurité de l'antenne Est de la Loire à Vélo (11 K€) ;
- Étude de réhabilitation du pont de Segré afin de permettre le franchissement de la Maine (continuité de la Boucle verte Angers/Avrillé/Montreuil-Juigné vers le centre-ville d'Angers) et celui de la rue de la Paperie (continuité Boucle verte Angers/Saint-Barthélémy-d'Anjou).

Sentiers communautaires :

- Étude de 2 sentiers sur la commune nouvelle Loire-Authion (dont 1 balisé) ;
- Pose d'une passerelle à Écuillé ;
- Création d'un sentier balisé à Verrières-en-Anjou ;
- Réalisation de nouvelles rando-fiches à destination du grand public ;
- Finalisation de la convention de gestion des sentiers entre ALM et les communes.

À venir pour 2020

Parc des Ardoisières :

- Lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'établissement d'un plan de gestion global de cet ENS.

Sentiers communautaires :

- Création de deux nouveaux sentiers balisés (sur Loire-Authion et Sarrigné – Plessis Grammoire) et pose d'une passerelle.

Boucles vertes :

- Ouverture au public des ponts de Segré et de la Paperie.

Faits marquants de l'année 2019

- Extension du périmètre de l'ENS (Espace naturel sensible) des parcs Saint-Nicolas avec le site de la Vilnière ;
- Ouverture de la boucle verte Saint Barthélémy d'Anjou/Angers le 1^{er} mars 2019.



© Frédéric Moreau / Ville d'Angers

Objectifs et missions :

- Offrir aux usagers des espaces paysagers et naturels, sécurisés et durables avec différentes aménités suivant les espaces : jeux, baignade, parcours d'orientation ; parcours d'interprétation, voies vertes, etc. ;
- Aménager et entretenir les parcs, espaces naturels aménagés, sentiers et voies vertes qui s'inscrivent notamment dans la trame verte et bleue du territoire.





Service Administration Finances et Immobilier

Les activités en 2019

- 110 contrats de location en gestion ;
- 46 dossiers instruits pour les mises à disposition en 2019 ;
- Budget bâtiments programme AL 029 :
 - Dépenses (investissement et fonctionnement) = 5 345 920 €
 - Recettes : (investissement et fonctionnement) = 1 050 950 €.



Objectifs et missions :

- Gérer le patrimoine d'Angers Loire Métropole ;
- Mener des études opérationnelles pour des relogements ;
- Gérer le budget ALM bâtiments et ceux des directions gestionnaires (constructions scolaires) ;
- Piloter la connaissance du patrimoine grâce à une base de données commune avec la Ville ;
- Rédiger des contrats de location et des baux.

Faits marquants de l'année 2019

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique de transition énergétique et du Territoire intelligent ;
- Relogement du Secours Populaire sur le site des Noyers.



À venir pour 2020

- Contribuer à la mise en place de la politique liée à la démarche Territoire intelligent ;
- Participer à l'élaboration du schéma directeur d'Angers Loire développement (ALDEV) sur le patrimoine économique.

Pérennité du Patrimoine

Unité bâti sport, culture et économie

Les activités en 2019

- Environ 650 000 € HT d'investissement dépensé concernant le patrimoine économie ;
- 43 % de ce budget a été consacré à des travaux de maintenance préventive et corrective ;
- 40 % de ce budget a été consacré à l'aménagement de bâtiments existants ;
- 17 % de ce budget a été consacré à des travaux renforçant la sécurité et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite des bâtiments existants.



Objectifs et missions :

- Améliorer la maintenance de l'ensemble du patrimoine et organiser une plus grande réactivité ;
- Répondre aux besoins des demandeurs et assurer une meilleure réponse aux demandes d'entretien quotidien ;
- Avoir une plus grande capacité d'écoute et d'expertise (améliorer la conception et la réalisation des projets et maîtriser les coûts) ;
- Diminuer les consommations de fluides et d'énergie.

Faits marquants de l'année 2019

- Aménagements des espaces communs et des plateaux sur le site Fleming 1 ;
- Réfection de l'étanchéité de la toiture des halls 15 et 16 sur la zone de Beaucouzé ;
- Remplacement des menuiseries extérieures des halls 14 et 15 de la ZI Beaucouzé.



À venir pour 2020

- Remplacement des menuiseries extérieures sur le site Fleming 5 ;
- Rénovation des vestiaires du site D3E à Saint-Barthélemy-d'Anjou ;
- Réfection de la façade du bâtiment C sur le Village des Entrepreneurs.



Pérennité du Patrimoine

Unité bâti Communal et Communautaire

Les activités en 2019

- Environ 720 000 € TTC d'investissement dépensé concernant le patrimoine d'Angers Loire Métropole ;
- 73 % de ce budget a été consacré au gros entretien des réserves foncières communales ou communautaires et aux déconstructions ;
- 9 % de ce budget a été consacré au gros entretien et réparation des bâtiments administratifs, services techniques et locaux associatifs ;
- 18 % de ce budget a été consacré à des travaux d'aménagement des bâtiments administratifs, services techniques et locaux associatifs.

Faits marquants de l'année 2019

- Déconstruction du bâtiment industriel situé 9 rue Vaucanson
- Déconstruction de la guérite du marché d'intérêt national (MIN) dans le cadre des nouveaux aménagements des accès
- Mise en conformité d'accessibilité de la mission évangélique tzigane

À venir pour 2020

- Déconstruction de biens réserves foncière communales et communautaires (32-34 rue Chanzy, 41 rue Maurice-Tardat, Le Haut-Pavé à Écouflant) ;
- Remplacement du système de sécurité incendie de l'Orangerie ;
- Aménagement d'un abris vélo à l'hôtel de communauté.

Pérennité du Patrimoine

Unité bâti Éducation Enfance

Les activités en 2019

- Environ 200 000 € HT d'investissement dépensés concernant le patrimoine Éducation Enfance (entretien du patrimoine) ;

Faits marquants de l'année 2019

- Groupe scolaire Jacques-Cartier – Soulaire-et-Bourg - Montant global de l'opération : 200 000 € HT
 - démolition d'un préfabriqué abritant des salles de classe : 25 000 € HT
 - installation et équipement d'un bâtiment modulaire : 170 000 € HT

Service Conduite de Projets

Groupe scolaire Charles Benier à Angers

Faits marquants de l'année 2019

- Livraison d'une salle de classe maternelle et extension du restaurant (février 2019) ;
- Livraison du bâtiment neuf RASED et périscolaire (avril 2019) ;
- Livraison de l'ensemble des travaux (juillet 2019).



Objectifs et missions :

- Création de trois classes, extension du restaurant scolaire, amélioration acoustique, création d'un préau pour la cour maternelle, construction d'un bâtiment neuf destiné à accueillir les activités du Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) et du périscolaire.
- **Coût travaux : 815 000 € HT**
- **Coût opération : 1 250 000 € TTC**

Groupe scolaire à Corné

Les activités en 2019

- Finalisation du programme : six classes maternelles, huit classes élémentaires et restaurant scolaire en option ;
- Coût estimé travaux : 5,6 M € HT.

Faits marquants de l'année 2019

- Concours de maîtrise d'œuvre : projet Pharo désigné lauréat ;
- Début des études de maîtrise d'œuvre.

À venir pour 2020

- Fin des études et appel d'offres à l'automne.

Objectifs et missions :

- Construire un nouveau groupe scolaire à Corné, commune déléguée de Loire-Authion.



ESAD - TALM rue de Bressigny à Angers

Les activités en 2019

- Lancement des consultations de travaux ;
- Demande de subvention auprès de la DRAC et de la Région pour compléter le financement.

Faits marquants de l'année 2019

- Clarification de la limite de propriété avec le voisinage du passage existant derrière le futur atelier de menuiserie (espace occupé illégalement) en lien avec le service action foncière.



Objectifs et missions :

- Sécuriser les ateliers menuiserie et les ateliers du parc pour séparer les locaux équipés de machines des ateliers de montage (en accès libre aux étudiants).

À venir pour 2020

Atelier du Parc

- Démarrage des travaux en janvier pour une livraison en juin 20, l'espace sera disponible pour la rentrée de septembre, avec une surface complémentaire en mezzanine de 200 m² pour les étudiants (bureaux) et au rez-de-chaussée l'ensemble des ateliers techniques cloisonnés (ateliers de fonderie et ferronnerie, de moulage et céramique) et un lieu d'exposition pour les projets étudiants ;
- Coût : 410 000 € TTC.

Atelier de Menuiserie

- Démarrage des travaux en mars pour une livraison prévue en juillet (sous réserve du retard généré par le Covid)
- Cet atelier de 100 m² permettra d'améliorer les conditions de travail pour le chef d'atelier et de sécuriser l'accès aux machines-outils pour les étudiants ; l'atelier sera équipé d'un dispositif de récupération des sciures pour respecter le code du travail ;
- Coût : 300 000 € TTC ;
- Décision concernant subvention attendu sur l'exercice 2020.

Groupe scolaire de l'aérodrome à Avrillé

Les activités en 2019

- Études de conception de mai à septembre 2019 ;
- Consultation travaux d'octobre à décembre 2019.



Objectifs et missions :

- Extension du groupe scolaire de l'aérodrome à Avrillé en créant 3 classes supplémentaires (2 élémentaires et 1 maternelle) ;
- Montant des travaux = 390 000 € HT

À venir pour 2020

- Travaux débutés fin janvier 2020 ;
- Livraison initialement prévue en juillet pour une mise en service à la rentrée scolaire de septembre 2020 en cours de reprogrammation en raison de la suspension d'activité liée à la crise COVID 19.

Groupe scolaire sur Beaucouzé

Les activités en 2019

- Élaboration du programme pédagogique : deux classes maternelle + quatre classes élémentaires + restaurant scolaire + accueil périscolaire. Dimensionnement de l'ensemble des locaux communs compatibles avec une extension de deux classes ;
- Programme surfaces : 1 800 m² planchers .

Faits marquants de l'année 2019

- Concours de maîtrise d'œuvre au cours du 2^e semestre 2019 (agence Duclos désignée lauréate).



Objectifs et missions :

- Construction d'un 3^e groupe scolaire sur la commune de Beaucouzé afin de répondre à une évolution constante des effectifs et désengorger les deux groupes scolaires existants en garantissant un meilleur équilibre de l'accueil sur le territoire communal.

À venir pour 2020

- Poursuite des études de conception en vue de l'appel d'offres travaux en fin d'année (début travaux : printemps 2021, livraison : été 2022).

Groupe scolaire Jean de la Fontaine à Verrières-en-Anjou

Les activités en 2019

- Définition du programme de l'opération (création d'un restaurant scolaire et d'une classe élémentaire, restructuration du restaurant existant pour création d'une classe maternelle et locaux annexes).
- Coût des travaux estimé à 1 635 000 € HT ;
- Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre en décembre 2019.



Objectifs et missions :

- Extension et restructuration du groupe scolaire Jean-de-la-Fontaine à Verrières-en-Anjou.



À venir pour 2020

- Choix du maître d'œuvre en mars 2020 ;
- Études de maîtrise d'œuvre d'avril à décembre 2020.



Groupe scolaire Florence Arthaud à Trélazé

Les activités en 2019

- Réalisation des études de maîtrise d'œuvre jusqu'en mai 2019 ;
- Études réalisées sur la base d'un groupe scolaire dimensionné pour six classes dont deux classes maternelles et deux classes élémentaires avec service restauration pour la rentrée 2020 et possibilité d'extension de deux classes supplémentaires ;
- Consultation travaux en juin, juillet et août 2019 ;
- Montant de l'appel d'offres travaux : 1 672 803,27 € HT (estimation 2 015 000 € HT) ;
- Démarrage des travaux en septembre 2019 pour 10 mois.



Objectifs et missions :

- Construire le Groupe Scolaire Florence Arthaud dans le quartier Quantinière à Trélazé.

Faits marquants de l'année 2019

- Avenant au marché de travaux en décembre 2019 pour création des deux classes élémentaires supplémentaires pour la rentrée 2020 à la demande de la commune de Trélazé ;
- Montant avenant travaux : 202 236,85 € HT.

À venir pour 2020

- Objectif de livraison du groupe scolaire pour la rentrée 2020.

Solidarités





Les activités en 2019

Accueil logement et accession sociale à la propriété :

- Fréquentation + de 17 000 contacts avec une forte progression des appels téléphoniques et des mails ;
- 95 logements réservés répartis sur 34 programmes ;
- Accession à la propriété : 129 ménages accompagnés avec 213 500 € de subventions attribuées par Angers Loire Métropole aux accédants contribuant au financement d'acquisition de logements neufs ou anciens issus du parc public ;

Production de logements sociaux :

- 789 logements financés (Prêt locatif à usage social - PLUS, Prêt locatif aidé d'intégration - PLAI, Prêt locatif social - PLS, dont 529 PLUS/PLAI : un niveau important de production mais encore en deçà des objectifs du Plan local d'urbanisme intercommunal et habitat : 540 PLUS/PLAI ;
- 260 PLS ;
- 208 PSLA (Prêt social de location accession).

Réhabilitation de l'habitat privé ancien – dispositif « Mieux chez moi »

- Nouvelle opération d'amélioration de l'habitat « Mieux chez moi 2 » lancée en octobre 2019 :
 - 410 propriétaires renseignés sur les possibilités de rénovation de leur bien et l'accompagnement proposé par le nouveau dispositif ;
 - 259 visites de logements dont les ¾ pour des projets d'amélioration énergétique ;
 - 88 dossiers déposés, accords de subventions d'ALM émis début 2020).

Délégation des aides à la pierre de l'État

- Parc public – Fonds national d'aide à la pierre (FNAP)
 - 1 798 218 € consommés à 100 % pour l'autorisation d'engagement de 529 PLUS PLAI ;
- Parc privé – Anah (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat)
 - Crédits Anah 2019 consommés à 100 %, soit 2 014 103 €, dont 1 925 475 € d'aides aux travaux à 404 propriétaires (le reste recouvrant l'aide à l'ingénierie).

Faits marquants de l'année 2019

- Adoption en septembre 2019 et lancement auprès du grand public de la nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat « Mieux Chez Moi 2 ». Objectif : plus de 1 600 logements du parc privé rénovés d'ici 2022 ;
- Adoption fin 2019 de l'avenant à la Charte intercommunale d'équilibre territorial par la Conférence intercommunale du logement (CIL) et mise en conformité réglementaire ;
- Vers une offre de logements sociaux préfigurant les prochaines normes environnementales : mise en place d'une aide à la pierre locale pour inciter à la montée en compétence globale de toute la chaîne de production de logements atteignant la cible E+ et C- (label d'État « bâtiments à énergie positive et réduction carbone ») : 126 PLUS PLAI (24 % des logements) ont atteint ce niveau en 2019, selon les perspectives connues début 2020 ce ratio pourrait atteindre 72 % de l'offre (384 logements PLUS PLAI) ;
- Mise en conformité réglementaire de la charte d'équilibre territorial (conforme, charte intercommunale d'attribution) ;
- Mise en place et signature de conventions de mixité sociale initiées par le préfet pour accompagner les communes soumises aux obligations de la loi SRU du 13 décembre 2000.

À venir pour 2020

- Organisation de la 3^e édition du colloque sur la rénovation énergétique des copropriétés (organisation multi-partenaire : ALM/ALEC (Agence locale d'énergie et du climat)/Département/ADIL (Association départemental d'information sur le logement/ Association Alisée) ;
- Réflexion pour la reconfiguration de la Plateforme de rénovation des logements « Mieux chez moi » dans le cadre du programme national du Service d'accompagnement de rénovation énergétique (SARE) co-porté par la Région Pays de la Loire ;
- 3 opérations de PLAI adaptés dont 2 pour des personnes en situation de handicap pouvant mobiliser à terme le « forfait habitat inclusif ». Des opérations très spécifiques insérées au sein de programmes ordinaires.



Objectifs et missions :

- Assurer une offre de logements répondant aux besoins de la population en garantissant la production de logements neufs et réhabilités compatibles avec les revenus et les aspirations des ménages, ainsi qu'une occupation optimale des parcs de logements ;
- Élaborer, gérer et suivre le dispositif intercommunal d'aide à l'accession sociale à la propriété (guichet unique) proposé aux communes ;
- Financer et gérer les aides à la pierre de l'État (parc public et privé) et des aides propres aux logements HLM neuf et réhabilité ;
- Garantir des emprunts de l'activité des bailleurs sociaux hors ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) et mettre en œuvre les contreparties (réservation de logements) ;
- Piloter et suivre les dispositifs d'amélioration des logements anciens privés/gestion des aides aux particuliers pour leurs travaux ;
- Mettre en œuvre la stratégie intercommunale d'équilibre territorial d'Angers Loire Métropole en agissant notamment sur les attributions de logements sociaux :
 - accueillir et informer tout public en recherche de logement ;
 - être le lieu de référence à l'échelle intercommunale pour l'accueil et l'enregistrement des demandes de logements sociaux ;
 - contribuer à la mise en œuvre des logements réservés par ALM ;
 - élaborer, gérer et suivre le dispositif intercommunal d'aide à l'accession sociale à la propriété (guichet unique) proposé aux communes ;
 - mettre en œuvre de façon partenariale les actions de la charte intercommunale d'équilibre territorial et de relogements des ménages issus des démolitions.





Les activités en 2019

- Cofinancement par Angers Loire Métropole avec ses partenaires (État, Ville d'Angers et Trélazé, CAF, Département de Maine-et-Loire) de 9 projets relevant du pilier « emploi et développement économique » du contrat de ville, et d'un projet relevant du pilier « cadre de vie », à hauteur de 49 000 € ;
- Quelques résultats et exemples d'actions.

Objectif : lever les freins à l'emploi en favorisant la mobilité des demandeurs d'emploi

Exemple d'action : « Accès à la mobilité par obtention ASR (Attestation de sécurité routière) et/ou permis AM (cyclomoteurs) » portée par l'association Afodil
15 participants dont 14 ont validé leur permis AM, et 6 ont passé l'ASR.

Objectif : Favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes

Exemple d'action : « Réussir Angers » portée par les Apprentis d'Auteuil.
Dispositif de remobilisation pour lever les freins professionnels de 25 jeunes de 18 à 30 ans peu ou pas insérés dans les dispositifs d'insertion professionnelle existants : révision des savoirs de base, orientation professionnelle, immersion en entreprises, usage de l'outil informatique, accompagnement au passage du code de la route et à la préparation du permis B. Sorties positives vers l'emploi : 1CDI/1CDD + de 6 mois/1 AFPR (Action de formation préalable au recrutement)/1 chantier insertion / 1 apprentissage et 3 en garantie jeune.



Objectifs et missions :

- Réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires, via une intervention publique renforcée dans les quartiers prioritaires, qui concentrent les ménages vivant sous le seuil de pauvreté ;
- Animer le contrat de ville (cadre contractuel et partenarial de la politique de la ville), en assurer la coordination administrative et financière, ainsi que l'observation et l'évaluation ;
- Initier et soutenir financièrement des projets innovants au sein des quartiers qui, si l'expérimentation s'avère concluante, pourront être à terme soutenus par les politiques publiques de droit commun.

Faits marquants de l'année 2019

Dans le cadre de la mobilisation nationale pour les quartiers, les contrats de ville sont prorogés jusqu'à 2022. En 2019, celui d'ALM a fait l'objet d'une évaluation à mi-étape et a été rénové.

Les signataires ont adopté 5 engagements renforcés :

- Favoriser la réussite éducative ;
- Investir de manière renforcée l'inclusion numérique ;
- Rendre plus lisible les dispositifs existants en matière d'emploi et renforcer leur articulation pour construire des parcours personnalisés ;
- Innover pour lever les freins à l'emploi ;
- Favoriser l'apprentissage des savoirs de base.

À venir pour 2020

- Accompagner et soutenir habitants et acteurs des quartiers prioritaires, dans un contexte de crise sanitaire qui renforce les inégalités ;
- Prorogation et complétude des conseils citoyens ;
- Assises politique de la ville, avec l'objectif notamment d'innover sur les thématiques du contrat de ville trop peu investies jusqu'ici ;
- Poursuite des projets de rénovation urbaine à Belle-Beille et Monplaisir.

Les activités en 2019

- Relance du CISPD ;
- Temps d'échanges et d'informations aux membres du CISPD, organisation de 3 petits déjeuners thématiques : présentation du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), la santé mentale : articulation des acteurs sur le territoire, la lutte et la prévention contre l'usage et le trafic de stupéfiants (pour la première fois délocalisée à Avrillé) – en moyenne 40 participants ;
- Maison de la justice et du droit (MJD) : 10 955 personnes accueillies (dont 7 786 personnes pour l'accès au droit, 484 pour l'aide aux victimes, 1 012 élèves), 8 109 accueils téléphoniques ; mise à disposition d'un agent administratif, prise en charge financière de 154 000 € ; mise à jour du règlement intérieur et de la plaquette de la MJD ; accueil des permanences de l'ADFI (Association pour la défense des familles et de l'individu victimes de sectes); première participation à la Semaine mondiale de la médiation ;
- Accompagnement et soutien aux acteurs associatifs pour la lutte contre la récidive et la prévention de la délinquance notamment, sur les violences faites aux femmes. Ce soutien se traduit aussi par le versement de subventions à hauteur de 24 050 € et de 10 000 € au Conseil départemental d'accès aux droits (CDAD) ;
- Participation aux cellules de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles (CPRAF), coordonnées par la préfecture ;
- Implication dans des réseaux (coordonnateurs CISPD, Forum français de la sécurité urbaine - FFSU, European forum of urban security - EFUS).



Objectifs et missions :

- Coordonner et animer le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), sont rattachés au CISPD la Maison de la justice et du droit et les subventions aux associations qui œuvrent dans les champs de la prévention de récidive et de la lutte contre les violences faites aux femmes ;
- Créer un espace d'échanges, d'informations et formation sur les champs de la sécurité, de la tranquillité publique et de la prévention de la délinquance ;
- Développer des actions intercommunales notamment sur des sujets non traités au niveau communal.

Faits marquants de l'année 2019

- Validation des orientations prioritaires du CISPD lors de la séance plénière du 5 février 2019 ;
- Lancement de la consultation partenariale sur le contrat de mobilisation et de coordination local sur les violences sexistes et sexuelles en coordination avec la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) et construction du plan d'actions avec les acteurs locaux ;
- Partenariat avec la préfecture pour la diffusion le 26 septembre 2019 du film « Tu iras au paradis » visant à sensibiliser les publics contre la radicalisation ;
- Participation et représentation au comité exécutif du FFSU à Paris.

À venir pour 2020

- Signature du contrat de mobilisation et de coordination locale sur les violences sexistes et sexuelles, avec les autorités institutionnelles et les acteurs associatifs lors d'une séance plénière du CISPD ;
- Formation des nouveaux élus (pouvoirs de police du maire, etc.) ;
- Nouveaux supports d'information et d'échanges (newsletters, boîte à outils, etc.).



Les activités en 2019

• 18 sites d'accueils en gestion différenciée

(7 terrains d'accueil/ 1 aire de grand passage, 5 aires de petits passages, 3 terrains familiaux, 2 projets d'habitat adapté).

Fréquentation sur les terrains d'accueil :

- 365 personnes accueillies sur le terrain des Perrins (janvier à juillet 2019) ;
- 197 personnes accueillies sur l'aire d'accueil des Chalets (mai à décembre) ;
- 128 personnes accueillies sur l'aire d'accueil de la Grande Flécherie (octobre à décembre).
- 185 personnes accueillies sur les aires d'accueil de Bouchemaine/ Montreuil-Juigné/Saint-Barthélemy d'Anjou/Les Ponts-de-Cé/Mûrs-Érigné).

Stationnement diffus (hors aires d'accueil) : 160 caravanes en moyenne par semaine;

Grands rassemblements : 5 sur le territoire d'ALM ;

Interventions : 151 interventions d'astreintes de l'équipe technique et gestion ;
703 interventions de travaux (hors astreinte et entretien).

• Accompagnement socio-éducatif

Accueil & Courrier : - 524 familles bénéficient d'une adresse postale (1 650 personnes) ;
- 52 000 courriers distribués.

Accompagnement socio-éducatif :

- 157 demandes d'affectations traitées (inscription à l'école) ;
- 170 inscriptions aux cours par correspondance réalisées ;
- 77 demandes de bourses effectuées ;
- 25 enfants accompagnés dans le cadre des Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas) ;
- 72 enfants accompagnés dans le cadre du soutien scolaire du Centre national d'enseignement à distance (CNED) ;
- 117 enfants différents ont participé aux diverses activités en lien ; avec la scolarité ou extra scolaires.

Faits marquants de l'année 2019

- Fermeture du terrain des Perrins après plus de 50 années d'existence ;
- Ouverture du terrain des Chalets, de la Grande Flécherie et celui de Mûrs-Érigné et leur appropriation par les usagers et les agents (nouveaux locaux Grande Flécherie) ;
- Augmentation importante de la fréquentation du service socio-éducatif.



Objectifs et missions :

- Accueillir les gens du voyage sur les différentes aires d'accueil ;
- Gérer, entretenir les différentes aires d'accueil ;
- Assurer un accompagnement socio-éducatif à destination des usagers pour faciliter leur inclusion sociale ;
- Assurer une mission d'observation, participer au développement et à la réalisation de projets permettant d'accueillir ce public dans des conditions dignes.



Handicap accessibilité

Les activités en 2019

- Pour la CCAU : 1 réunion plénière, animation de groupes de travail sur l'accessibilité du tramway et sur le maintien de l'accessibilité de l'espace public en phase chantier ;
- Au 31 décembre 2019, 135 habitants d'ALM disposent d'une télécommande ; 22 ont été distribués en 2019 ;
- Écriture d'un marché pour permettre un accueil physique et téléphonique des personnes malentendantes ou sourdes.



Objectifs et missions :

- Animer la Commission communautaire pour l'accessibilité universelle (CCAU) ;
- Coordonner le groupe des référents handicaps pour les directions de la Ville d'Angers et de la Communauté urbaine ALM ;
- Gérer le prêt et le suivi des télécommandes de déclenchement des balises sonores sur l'espace public ;
- Développer l'accessibilité des accueils des services.

Faits marquants de l'année 2019

- Développement d'un projet expérimental à Belle-Beille dénommé « Université des habitants » :
 - Rencontres entre universitaires, professionnels et habitants du quartier de Belle-Beille autour de questions ayant trait à la fabrication de la ville et à la transformation urbaine
 - Dans le cadre du cycle Vivre pendant le chantier, traitement de la question de l'accessibilité pendant la phase travaux :
 - Partenaires associés au projet : Pôle territorial Outre-Maine, direction Santé Publique, Mission Tramway, Université d'Angers (enseignants-chercheurs et étudiants de Master I Intervention et Développement Social - IDS) ;
 - Organisation d'une « veille citoyenne » s'appuyant sur des groupes constitués d'étudiants et d'habitants ; organisation d'une réunion introductive réunissant habitants (en situation de handicap ou non), étudiants et porteurs du projet ; organisation de deux balades sur le chantier, entre étudiants, habitants, professionnels et partenaires associatifs membres de la CCAU ;
 - Problématique de l'étude : dans quelle mesure une veille citoyenne comme celle pensée dans ce projet peut-elle améliorer les conditions d'accessibilité et d'usage en phase chantier ? ;
 - Objectif de l'étude : observer l'impact de cette organisation sur le chantier et déterminer si l'objectif du projet est atteint ; impact à court terme : au moment du signalement de l'obstacle ; impact à moyen et plus long terme : sur l'organisation du chantier.

À venir pour 2020

- Sensibiliser les collectivités à l'enjeu d'accueil des gens du voyage et aux besoins d'ancrage territorial d'une partie du public pour favoriser la mise en œuvre de projets adaptés (redonner aux aires d'accueil leur vocation première/réduire le stationnement diffus) ;
- Poursuivre et développer les actions favorisant l'inclusion sociale sur le territoire.

À venir pour 2020

- Poursuite des activités ;
- Mise en place de solutions avec l'entreprise ACCEO pour permettre l'accueil physique et téléphonique de personnes sourdes ou malentendantes au niveau de l'accueil d'ALM et du service clientèle du service eaux et assainissement.

Contrat local de santé

Les activités en 2019

- Signature du contrat local de santé ;
- 2 réunions du comité de pilotage ;
- 4 réunions de groupes de travail (qualité de l'air, lettre d'information, parcours et accès aux soins et appel à projets).



Objectifs et missions :

- Coordonner le contrat local de santé.

Faits marquants de l'année 2019

- Finalisation des travaux préalables, qui ont mobilisés 130 élus et professionnels ;
- Validation par le comité de pilotage du 5 mars 2019 des axes, objectifs et actions du futur contrat local de santé ;
- Signature du contrat local de santé le 8 juillet 2019 entre ALM et l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire. Il se décline en 4 ambitions ;
- Développer et accompagner la coordination, l'information et l'innovation en santé : pour une appropriation des enjeux en santé par les élus, les professionnels et les habitants ;
- Promouvoir la santé tout au long de la vie : pour une prévention et une éducation permettant la santé des habitants du territoire quel que soit leur âge ;
- Garantir un accès à la santé pour tous : pour une offre de santé globale, coordonnée et accessible à l'ensemble des habitants ;
- Développer un environnement et des territoires favorables à la santé : pour des déterminants environnementaux et de cadre de vie impactant positivement la santé.



À venir pour 2020

- Poursuite des activités du contrat local de santé et notamment le lancement d'un appel à projets.



Développement Durable et Environnement



Environnement et Déchets

Les activités en 2019

Prévention des déchets

- Promotion du compostage domestique et de l'éco-jardinage sur le territoire d'ALM : 15 956 composteurs individuels (+ 56 %/2018), 229 résidences équipées de composteurs collectifs (+ 25 %/2018) (281 tonnes de déchets végétaux détournés), 1 053 lombricomposteurs depuis le lancement de l'opération (+ 53 %/2018) – Installation du 1^{er} composteur collectif place Grégoire Bordillon (budget participatif 2018) : 62 foyers participants, 3 permanences par semaine ;
- Incitation au broyage individuel avec une aide forfaitaire de 15 € : 23 foyers participants ;
- Convention de partenariat avec l'association L'Établi pour mise à disposition d'un broyeur auprès des adhérents de cette association ;
- Broyage en déchèterie et réutilisation du broyat à domicile : 10 animations
- Expérimentation d'animations de broyage collectif dans les communes : 7 ateliers organisés (Bouchemaine, Briollay, Écuillé, Feneu, Le Plessis-Grammoire, Montreuil-Juigné, Saint-Martin-du-Fouilloux) ;
- Stop pub : 12 250 autocollants diffusés en 2019 lors du porte à porte, d'animations scolaires et dans les mairies ;
- Mise à disposition de composteurs dans les restaurants scolaires : 10 établissements équipés ;
- Accompagnement des maisons de quartiers pour la réalisation de « Repair cafés » pérennes – 12 structures accompagnés ;
- Prêt de gobelets réutilisables : 119 655 gobelets prêtés (+ 62 %/2018) à l'occasion de 195 manifestations. Exemplarité de la collectivité via la remise de 4 360 gobelets à 16 directions de la Ville d'Angers, d'Angers Loire Métropole et du CCAS ;
- Poursuite de la collecte du papier dans 25 écoles, en partenariat avec la structure d'insertion Alternatri : 180 tonnes collectées sur l'année scolaire 2018-2019 ;
- Baisse continue du ratio 2019 de production d'ordures ménagères : 178 kg/hab/an .



Objectifs et missions :

- Réduire les déchets ;
- Inciter au tri des déchets et le développer pour valoriser au maximum le gisement ;
- Collecter et éliminer les déchets résiduels en mettant en place des filières de traitement valorisantes qui respectent les normes en vigueur, l'environnement, la sécurité et la santé des agents et usagers ;
- Optimiser les coûts de gestion des déchets.

Tri sélectif

- 24 983 tonnes collectées en 2019 – 87 kg/hab - stabilité du ratio/hab depuis 2013 ;
- Poursuite de la communication de proximité par les ambassadeurs de tri (2 000 personnes rencontrés lors d'événementiels, 6 300 personnes visitées à domicile).

Déchèteries

- 65 352 tonnes collectées en 2019, soit +1.86 % par rapport au ratio/habitant de 2018 ;
- Fréquentation : 1 007 057 passages, soit une baisse de 1,15 % par rapport à 2018 ;
- Réemploi en déchèterie : 102 tonnes d'objets ré-employables repris par Emmaüs et la Ressourcerie des biscottes - 484 tonnes de textiles, linges et chaussures collectés par Emmaüs, la Ressourcerie des biscottes et Apivet ;
- Dispositif « Responsabilité élargie du producteur (REP) » : 8 363 tonnes reprises par les éco-organismes ;
- Lancement des projets du schéma directeur des déchèteries (2018/2020) : arrêt du compostage, dépôt au sol des déchets végétaux inertes Haut-Coudray à Montreuil-Juigné et centre de Villechien, restructuration de la déchèterie du Lac Bleu à Avrillé.



Collecte des ordures ménagères

- 50 880 tonnes collectées en 2019, soit 178 kg/hab ; - 0.24 % par rapport au ratio/hab en 2018 ;
- Poursuite de la collecte latérale (BCL) en régie sur 6 communes de la première couronne ;
- Veille continue de la brigade propreté mutualisée regroupant des agents d'Angers Loire Métropole et de la Ville d'Angers pour contrôler le respect des jours de présentation des déchets et la qualité du tri - 379 verbalisations ;
- Poursuite de la suppression des marches arrière des bennes à ordures ménagères (100 % résolues) ;
- Installation de conteneurs enterrés et aériens (2 800 au total) :
 - Parc de conteneurs enterrés : 2 262 conteneurs, soit 925 pour les ordures ménagères, 665 pour les emballages en mélange et 591 pour le verre ;
 - Parc de conteneurs aériens : 489 conteneurs aériens, dont 156 à Angers et 333 dans les autres communes du territoire communautaire.

Traitement des ordures ménagères

- Utilisation du site de Biopole en quai de transfert des ordures ménagères résiduelles vers l'usine de valorisation énergétique de Lasse ;
- Poursuite de la réflexion sur la réindustrialisation du site de Biopole avec diverses activités (nouveau quai de transfert, bâtiment de désemballage, déconstruction de bâtiments etc.) ;
- Poursuite de la mise en œuvre du projet de centre de tri dans le cadre d'un marché global de performance avec SPL : attribution du marché à la société DERICHEBOURG France ;
- 62 383 tonnes de déchets ont transité à Biopole, dont :
 - 54 979 tonnes de déchets déposés par Angers Loire Métropole (ordures ménagères résiduelles + refus de tri + déchets collectés par le service propreté publique de la ville d'Angers) ;
 - 7 404 tonnes de déchets extérieurs.
- Service aux professionnels ;
- Mission dédiée aux professionnels pour optimiser la prévention, la qualité des déchets des professionnels et les coûts induits (restaurants universitaires, universités, restaurants, centres commerciaux, pôles tertiaires, services techniques des communes, etc.) ;
- 301 interventions chez les professionnels et 247 enquêtes terrain – 23 suivis qualité avant collecte ;
- Sensibilisation à la réglementation sur les biodéchets ;
- Sensibilisation à la réglementation sur les 5 flux : accompagnement de 13 pôles tertiaires (- 5 tonnes déchets) ;
- Poursuite du déploiement de composteurs en restauration collective (9 établissements équipés).

Faits marquants de l'année 2019

- Signature du CODEC (Contrat déchets et économie circulaire) avec l'ADEME + convention avec les Chambres consulaires pour lancement d'actions en lien avec le CODEC ;
- Schéma directeur déchèteries : dépôt au sol des déchets végétaux inertes Haut-Coudray à Montreuil-Juigné et centre de Villechien, restructuration de la déchèterie du Lac Bleu à Avrillé ;
- Installation du 1^{er} composteur collectif partagé place Grégoire Bordillon (budget participatif 2018).

À venir pour 2020

- Appel à manifestation d'intérêt pour la réindustrialisation de Biopole (déconstruction, bâtiment de désemballage etc.) ;
- Travaux centre de tri ;
- Composteurs à 0 €.



Lombricomposteur



Collecte des conteneurs enterrés



Composteurs partagés





Direction Énergie

Les activités en 2019

- Élaboration de la stratégie de transition énergétique en lien avec le Plan climat air énergie métropolitain ;
- Démarche de labellisation Cit'ergie, évaluation interne en transversalité avec les directions ;
- Suivi et contrôle des délégations de service public de 4 réseaux de chaleur publics et 7 privés, livrant 12 900 logements via 66 km de réseaux, et alimentés à 78 % en énergie renouvelable (mixité biomasse) ;
- Poursuite du montage du projet de chaufferie centrale et du réseau de chaleur sur le quartier Monplaisir ;
- Mise à disposition grand public du cadastre solaire (outil en ligne d'évaluation du potentiel de production photovoltaïque pour chaque toiture du territoire) en partenariat avec le Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (SIEML) ;
- Suivi de projets de production d'énergies renouvelables (Petite Vicomté, toitures solaires sur la patinoire et Sport'Co, co-toituration groupe scolaire Alfred de Musset, etc.).



Objectifs et missions :

- Proposer et mettre en œuvre la politique de transition énergétique et les dispositifs de suivi, d'évaluation et d'animation de la politique de transition énergétique en transversalité ;
- Accompagner les projets de maîtrise de l'énergie, de développement des énergies renouvelables, en interne et sur le territoire ;
- Développer les réseaux de chaleur en s'appuyant essentiellement sur des ressources renouvelables (bois-énergie), assurer le contrôle et la gestion des contrats de délégation de service public y afférents.



Centrale solaire aux Ponts-de-Cé
« La Petite Vicomté » - © Christophe Guérin



Travaux d'extension du réseau de chaleur en parallèle de l'extension de la ligne de tramway

Faits marquants de l'année 2019

- Adoption des orientations stratégiques de transition énergétique et du Plan climat air énergie territorial, et obtention du label Cit'ergie en janvier 2020 ;
- Mobilisation des aides ADEME Fonds Chaleur sur les extensions et densifications des réseaux de chaleur Belle-Beille et Hauts-de-Saint-Aubin ;
- Mise en service de la centrale solaire au sol de 10 MWc « La Petite Vicomté » aux Ponts-de-Cé.

À venir pour 2020

- Renforcement des partenariats en lien avec la transition énergétique auprès d'acteurs tels que le SIEML, ALTER Énergie, la future SEM Croissance verte ;
- Lancement de l'élaboration d'un schéma directeur des énergies (aménagement énergétique du territoire et outils) ;
- Étude de faisabilité pour le développement du réseau des Hauts de St-Aubin et des potentiels d'interconnexion avec le réseau Belle-Beille, via les quartiers Saint-Jacques/Nazareth/Doutre ;
- Aménagement d'une station publique proposant du Biogaz GNV à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

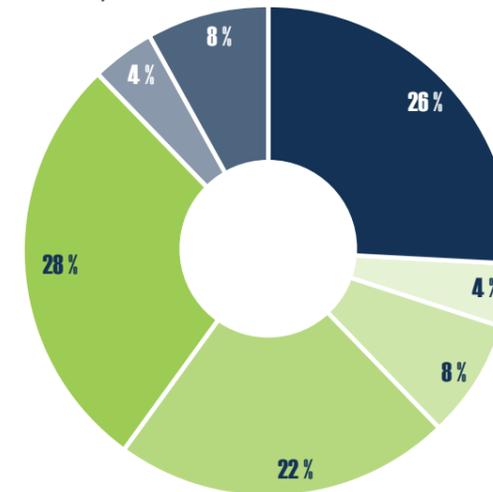
Direction Missions Transversales

Les activités en 2019

• Répartition du budget fonctionnement et investissement

Répartition du budget éclairage public 2019

3 296 637,13 €



Objectifs et missions :

- Animer et coordonner les dossiers transversaux du pôle aménagement et équipement et, de façon particulière, sur le sujet de l'énergie (infrastructures) en lien avec les communes.

- | | |
|----------------|---------------------|
| Investissement | Fonctionnement |
| Enfouissements | Électricité |
| Rénovations | Entretien préventif |
| Extensions | Dépannage |
| Réparations | |

En fonctionnement : 308 dépannages, consommation de 4.8 Mégawatts heure d'électricité soit une diminution de la consommation de 2,04 %.

En investissement : lancement de chantiers :

- 121 réparations ;
- 45 rénovations ;
- 13 extensions ;
- 23 enfouissements de réseau basse tension ;
- 786 lanternes rénovées sur environ 23 000 lanternes (hors Angers, Sainte-Gemmes-sur-Loire et Trélazé).

- Parcs automobiles :
- Renouvellement de véhicules légers, lourds ou matériels : 25 (35 en 2018) dont 4 remplacés par des véhicules électriques (6 en 2018). Le parc des véhicules électriques est porté à 20 véhicules.

Faits marquants de l'année 2019

- Attribution du marché global de performance pour le projet Territoire intelligent, résultat d'un travail transversal pour l'élaboration du marché, son analyse et sa mise au point avec la participation d'environ 60 experts ;
- Convention avec Orange : élargissement de la zone de déploiement de la fibre sur le territoire d'Angers Loire Métropole ;
- Plan de corps de rues simplifié : réalisation complète sur Avrillé (vecteur + image) et acquisition de données sur 2 communes (Écouflant et Briollay) ;
- Départ de la direction Missions Transversales du pôle transition énergétique pour être intégrée à la mission Territoire intelligent.

À venir pour 2020

- Territoire intelligent : mise en œuvre des premières prestations du marché global de performance.



Environnement et Prévention des Risques

Les activités en 2019

- Participation des 5 techniciens du service Environnement Prévention des Risques (mutualisés Ville d'Angers/Angers Loire Métropole) aux visites de sécurité dans les ERP situés sur le territoire d'Angers Loire Métropole : 20 à 25 visites par mois soit 260 au total ;
- Lancement de groupes de travail pour finaliser un plan d'actions sur l'amélioration de la qualité de l'air, en cas de pics de pollution et pour améliorer la qualité de l'air résiduelle. En 2019, les seuils de recommandation pour l'ozone ont été dépassés deux fois, les 28 et 29 juin (canicule) ;
- Poursuite de la réflexion sur les aménagements à envisager pour diminuer le bruit dans l'environnement - Lancement de la révision du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) et des cartes de stratégie bruit sur ALM.



Objectifs et missions :

- Contrôler les Établissements recevant du public (ERP) au titre de la sécurité incendie et étudier les permis de construire et les autorisations de travaux au titre de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ;
- Inspecter les immeubles insalubres et dangereux et engage les procédures pour rétablir la salubrité publique ;
- Mettre en œuvre les actions pour traiter les nuisances environnementales : réclamations et plans d'actions préventifs (sur l'air, la protection de l'exposition au bruit, les ondes électromagnétiques).



Faits marquants de l'année 2019

- Installation d'une 4^e station de surveillance de la qualité de l'air boulevard du Roi-René à Angers.

À venir pour 2020

- Poursuite des visites de sécurité incendie des ERP sur le territoire d'ALM ;
- Adoption du plan d'amélioration de la qualité de l'air ;
- Finalisation de la réactualisation du PPBE et de ses cartes stratégiques.

Ressources

Les activités en 2019

- Instances ALM : 108 délibérations et annexes correspondantes gérées ;
- Marchés publics : 82 marchés en cours (soit 132 lots) ;
- Budgets : 6 budgets, dont 2 budgets annexes et le budget de l'association syndicale de l'île Saint-Aubin ;
- Ressources humaines : gestion de 306 agents ;
- Île Saint-Aubin : administration complète du site en lien avec les propriétaires de parcelles et différents acteurs locaux (guinguette) - Gestion de 542 animaux mis au pacage.



Objectifs et missions :

- Assurer la sécurisation juridique, administrative et financière des actes et budgets, avec réactivité et dans le respect des échéances ;
- Tendre vers une homogénéité des procédures au sein du pôle pour faciliter le travail des services, être un appui pour la conduite de projets ;
- Faciliter l'accueil et l'écoute de l'utilisateur, répondre à ses attentes et à ses questionnements ;
- Assurer le pilotage et la gestion de l'association syndicale de l'île Saint-Aubin.



Faits marquants de l'année 2019

- Création du service ressources du pôle fin 2018 ;
- Mise en place des processus et procédures à l'échelle du pôle transition énergétique ;
- Acculturation sur les différentes thématiques techniques : économie circulaire-déchets, environnement, GÉMAPI, réseaux de chaleur urbains, énergie - climat, centre de maintenance automobile.

À venir pour 2020

- Accompagner les évolutions du pôle devenu pôle transition écologique en janvier 2020, pour garantir l'harmonisation des procédures et processus et veiller aux opportunités d'optimisation de son fonctionnement ;
- Créer et animer la transversalité, en développant une culture commune et en visant une cohérence d'ensemble du pôle pour coordonner les actions ;
- Développer du conseil aux services pour faciliter leur démarche de projet (en organisation, méthode, etc.).

Les activités en 2019

- Plus de 18 millions de m³ d'eau produites pour alimenter près de 98 000 abonnés répartis sur les 29 communes de la Communauté Urbaine ;
- Augmentation très significative des investissements avec des montants records : 10,6 M€ pour les équipements de distribution d'eau potable (+54 %) et 14,3 M€ pour les équipements d'assainissement (+62 %) le tout en autofinancement ;
- Audit de suivi du certificat ISO 9001 qui n'a révélé aucune non conformité.



Objectifs et missions :

- Produire de l'eau en qualité et quantité suffisante ;
- Collecter et traiter les eaux usées pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau des milieux récepteurs ;
- Assurer une gestion patrimoniale pertinente et durable de nos réseaux ;
- Garantir un prix de l'eau optimisé et juste pour nos clients.



Faits marquants de l'année 2019

- Internalisation en régie de l'exploitation de Briollay, Soucelles, Villevêque, Mûrs-Érigné et Soulaines-sur-Aubance ;
- Rénovation et amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de la Baumette pour près de 5,9 M€ en 2019, avec les premiers essais d'un nouveau sécheur de boues, technologie basse température ;
- Réception des nouveaux bâtiments rue Chèvre à Angers avec regroupement effectif de tous les services de la direction.

À venir pour 2020

- Lancement d'un chantier de 2 ans pour renouveler les membranes d'ultrafiltration de la station de production d'eau potable ;
- Préparation de l'organisation et des moyens pour reprendre l'exercice opérationnel de la compétence « eaux pluviales » le 1^{er} Janvier 2021 ;
- Reprise en exploitation de l'eau potable sur la commune nouvelle de Loire-Authion.

Transports, Déplacements et Mobilités





Les activités en 2019

- Poursuite des travaux tramway sur les boulevards du centre-ville ;
- Fin des travaux de construction du pont des Arts et Métiers ;
- Démarrage des travaux de dévoiement de réseaux sur les boulevards Beaussier et la rue Lakanal ainsi que sur les boulevards Schumann et Allonneau ;
- 9 séances de la Commission d'indemnisation à l'amiable pour un versement global de 722 420 € ;
- Réunions d'information relatives aux travaux avec les commerçants des quartiers Patton, Beaussier, Doutre, Front-de-Maine, Pasteur/Lise, Allonneau, Deux-Croix et Monplaisir.



Objectifs et missions :

- Renforcer et développer le réseau des transports collectifs de l'agglomération et plus particulièrement du réseau de tramway.



Faits marquants de l'année 2019

- Inauguration du pont des Arts et Métiers le 29 juin ;
- Choix du fournisseur ALSTOM pour 20 rames.

À venir pour 2020

- Démarrage des travaux de dévoiement de réseaux sur la Doutre/Front de Maine, Montaigne/Pierre-Lise et Deux-Croix ;
- Mise en service de la ligne A modifiée sur les boulevards du centre-ville.

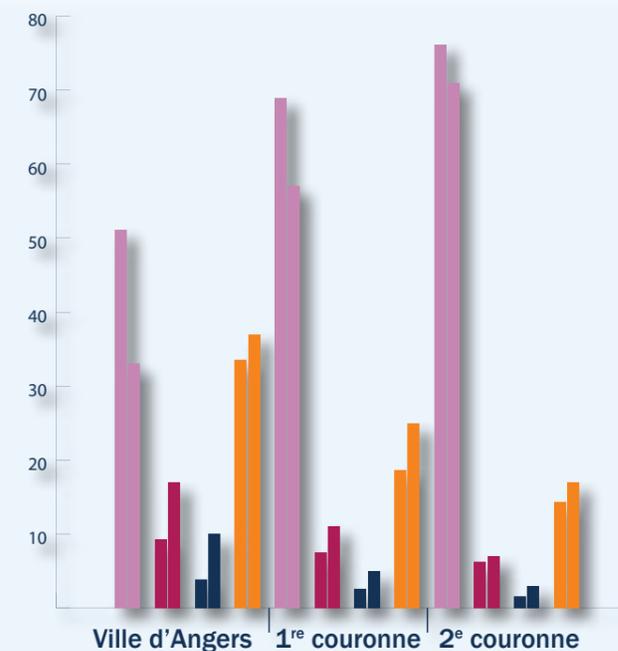
Les activités en 2019

- Réalisation de l'enquête cordon : 730 000 flux routiers par jour sur les principaux axes routiers du territoire dont 66 % d'échanges internes, 26 % d'échanges vers l'extérieur de l'agglomération et 6 % de flux de transit ;
- 40,3 millions de voyages sur le réseau IRIGO soit +3,2 % par rapport à l'année 2018 dont près de 10 millions sur la ligne A de tramway ;
- Citiz (service d'autopartage) : 457 utilisateurs sur la Ville d'Angers et 19 véhicules en circulation sur 10 stations ;
- Définition des nouveaux objectifs de part modale dans le cadre du Programme d'orientations et d'actions (POA) déplacement.



Objectifs et missions :

- Mettre en place les conditions d'une mobilité durable qui réponde aux besoins en déplacements sur le territoire et incite à l'utilisation de services de transport alternatifs à la voiture individuelle ;
- Étudier l'opportunité et la faisabilité de projets routiers structurants ;
- Veiller à l'articulation des projets d'aménagement urbain avec les infrastructures de transport (réseau viaire, transport collectif, aménagements pour les modes actifs) ;
- Garantir une place pour tous les modes de déplacements et un partage équilibré de la voirie ;
- Proposer une politique de stationnement en adéquation avec les objectifs de parts modales fixées au volet déplacements du PLUi et avec les besoins des habitants ;
- Mettre en place des services à la mobilité et notamment le réseau de transport en commun.



Évolution des parts modales des déplacements entre 2012 et 2027 par territoire en %



source Angers Loire Métropole 2019

Faits marquants de l'année 2019

- Renouvellement de la délégation de services publics pour les transports urbains et pour les personnes en situation de handicap ;
- Adoption des Plans Vélo pour la Ville d'Angers et pour Angers Loire Métropole ;
- Début des travaux pour l'équipement du dépôt de bus d'un système de distribution en biogaz .

À venir pour 2020

- Arrivée des premiers bus au biogaz (5 bus articulés) ;
- Lancement de l'enquête mobilité à l'échelle de l'aire urbaine d'Angers ;
- Bascule de la ligne A sur les boulevards et poursuite des travaux de construction de la ligne B. Mise en place d'une navette ; électrique (10 places assises) pour assurer la continuité de la desserte de la place du Ralliement. (sept. 2020).



Sont concernés les services :

Relation à l'Angevin

Programmation patrimoine, lequel comprend les unités suivantes :

- ressources Internes
- missions accompagnement tramway et réseaux associés (MATRA)
- parcs d'activités communautaires
- programmation patrimoine ouvrages d'art
- pilotage d'opérations

Gérer l'espace public

Les activités en 2019

- RODP avec ancrage au sol pour un montant total de 476 231,34 € qui se décomposent comme suit :
 - MEDIKIOSK (Kiosque place du Ralliement) pour 120 € + rattrapage année 2018 pour 120 € ;
 - ENEDIS pour 163 377 € ;
 - ANTARGAZ FINAGAZ pour 138,06 € ;
 - GRDF pour 42 917 € ;
 - ORANGE pour 269 558,28 € ;

Le montant annuel des RODP avec ancrage au sol à titre non commercial est sensiblement le même tous les ans. Le montant élevé de 2018 (704 691,45 €) correspond à un rattrapage 2017.



Objectifs et missions :

- Gérer les occupations du domaine public (relevant de la police de la conservation) ;
- Percevoir les redevances d'occupation du domaine public : permissions de voirie avec ancrage au sol (à titre non commercial).

À noter : les Redevances d'occupation du domaine public (RODP) avec ancrage au sol à titre commercial (ex : terrasse) sont budgétées à la direction de l'Espece Public mais gérées par la Sécurité Prévention.

Gérer les parcs d'activités communautaires

Les activités en 2019

- Réhabilitation du réseau « eaux pluviales » par technique sans tranchée (Écouflant-Saint-Barthélémy-d'Anjou) 654 000 € (engagement) ;
- Réfection de voirie en enrobé du Boulevard de-la-Romanerie (ZI Angers - Saint-Barthélémy-d'Anjou) et chemin de la Févrie (Verrières-en-Anjou/Écouflant) : 281 000 € ;
- Le budget de fonctionnement entre 2018 et 2019 a évolué de 8 % pour intégrer de nouvelles voiries et surfaces à entretenir ;
- Le budget d'investissement entre 2018 et 2019 a diminué (12 %) en raison des opérations de rénovation du réseau d'eaux pluviales exceptionnelles en 2018.



Objectifs et missions :

- Apporter un avis technique auprès des aménageurs (maîtrise d'ouvrage déléguée) sur les projets de parcs d'activités communautaires dès les premières étapes de conception ;
- Maintenir en état et améliorer les espaces publics des parcs d'activités communautaires afin de favoriser l'accueil et l'activité des entreprises implantées sur la communauté urbaine ;
- Entretien et déployer l'ensemble des réseaux (voirie, éclairage public, eaux pluviales, réseau de télécommunications, voie ferrée) sur les parcs d'activités communautaires pris en gestion ;
- Coordonner les différents intervenants sur le domaine public des parcs d'activités communautaires.

Accompagner le projet des lignes B et C du tramway

Les activités en 2019

- Accompagnement des lignes B et C du tramway :
 - dévoiement des réseaux d'eaux pluviales et de boucle optique angevine pour la seconde ligne du tramway angevin. 11 millions d'euros TTC sur 4 ans (2018-2021) ;
 - travaux de désamiantage de voirie pour la seconde ligne du tramway angevin. 1 million d'euros TTC en 2019 ;
 - modification du sens de la circulation secteur parking Leclerc/Mail : 800 000 € (2019 - 2020) ;
- Échangeur de Moulin Marville : sécurisation et fluidification des carrefours de raccordement des bretelles de l'échangeur 21, passage à trois voies de l'avenue de Moulin Marville, création de passerelles vélos au-dessus de l'A87. 4,6 millions d'euros TTC sur 4 ans (2018-2021) ;
- Échangeur des 3 Paroisses : création du giratoire nord sur la RD260 et du giratoire Guinel, réaménagement des rues Édouard Guinel et des Vieilles fauconneries. 4,2 millions d'euros sur 4 ans (2018-2021) ;
- Aménagement de la ZAC Saint-Serge : création d'une voie nouvelle (marché d'intérêt national) : 780 000 € (2019-2020).



Objectifs et missions :

- Piloter les projets majeurs et structurants d'aménagement et de voirie ;
- Représenter ALM en qualité de maitre d'ouvrage pour des opérations confiées à des maitrises d'ouvrage déléguées (ex : ALTER public).



Piloter la gestion du patrimoine des ouvrages d'arts et les opérations spécifiques

Faits marquants de l'année 2019

- Mise en service partielle de l'échangeur des trois paroisses : giratoires Nord et Guinel et voie raccordant les 2 giratoires ;
- Mise en service partielle de l'échangeur de Moulin-Marcille : élargissement de l'avenue du Moulin-Marcille et du giratoire Est ;
- Livraison des aménagements des espaces publics autour de la ligne de tramway (boulevards Bessonneau, Carnot, Ayrault) ;
- Réhabilitation du réseau d'eaux pluviales par chemisage intérieur ZI Saint-Barthélemy-d'Anjou sans interruption de la circulation ;
- Prise en gestion opérationnelle d'un nouveau parc d'activité « Acti parc » sur la commune de Loire-Authion.



À venir pour 2020

Évolutions organisationnelles et juridiques :

- Intégration à la direction de l'Espace Public du service commerce dédié aux commerçants sédentaires et non sédentaires (notamment la mission de contrôle de leur occupation du domaine public) ;
- Suppression des conventions de gestion des parcs d'activités communautaires passées avec les communes et mise en œuvre d'un nouveau mode de gestion via la compétence voirie communautaire ;
- Mise en place de la mission VIALM (voirie ALM) et établissement d'un diagnostic voirie à l'échelle du territoire ;
- Transfert de la gestion du réseau d'éclairage public dans le cadre du projet Territoire intelligent.

Travaux et Aménagements :

- Poursuite des travaux de dévoiement de réseaux pour les lignes B et C du tramway et des projets connexes ;
- Poursuite des travaux de 2^e phase des échangeurs de Moulin Marcille et des 3 Paroisses ;
- Études pour la réalisation d'un carrefour giratoire à Montreuil Juigné et des passerelles vélos de Moulin-Marcille ;
- Poursuite des travaux de rénovation de chaussées : parc industriel de Beaucouzé (avenue de-la-Fontaine) et ZI Saint Barthélemy-d'Anjou (rue Cul-d'Anon) ;
- Poursuite de la rénovation du réseau « eaux Pluviales » ;
- Étude ZI Saint-Barthélemy-d'Anjou ;
- Travaux de reprise de branchement du réseau d'eaux pluviales : boulevard de l'industrie (Écouflant) ;
- Études pour la réalisation d'une passerelle vélos en traversée de la Maine entre Bouchemaine et Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Développement Économique



Faits marquants de l'année 2019

- Déploiement des grandes implantations exogènes de 2018 dans leur cadre d'objectifs initial (CORIOLIS VERISURE 800 emplois à fin 2021) ;
- Rythme de commercialisation des projets urbains engagés et des implantations associées : Saint-Laud (95 % des programmes commercialisés avec 25 entreprises, 2 900 emplois) - Quai Saint-Serge - Imagine Angers - Orgemont ;
- Structuration des partenariats, conseils en immobilier avec les secteurs public et privé (stratégie d'investissement, conception de programme, commercialisation).



Objectifs et missions :

- Immobilier, aménagement, grands projets urbains : conseil en investissement, contenu programmatique et commercialisation ;
- Prospection de projets, promotion attractivité du territoire et des filières tertiaires, de services et AMS (Activités métropolitaines supérieures) ;
- Animation de réseaux et partenariats collaboratifs dans les éco systèmes
- Ingénierie de projets d'entreprises : accompagner l'investissement et l'emploi.



Les activités en 2019

Soutien global aux acteurs et projets (enseignement supérieur, recherche et filières)

- Soutien aux programmes régionaux Recherche-Formation-Innovation (tourisme, végétal, électronique, etc.) et Connect Talent/participation aux différentes réunions régionales des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche : comité consultatif régional pour la recherche et le développement technologique (CCRRDT) et conférence régionale de l'enseignement supérieur (CRESUP) ;
- Soutien à la Coopérative Angers French Tech et au cluster de l'électronique We Network ;
- Soutien au développement du pôle de compétitivité Atlanpôle Biothérapies sur le 49 et la e-santé (27 k€) ;
- Soutien au Pôle de compétitivité Végépolys Valley, au Centre technique Plante & Cité.



Soutien à 5 événements marqueurs du territoire :

- La Connected Week 2019 ;
- Le Salon international des techniques de productions végétales (SIVAL, 33^e édition, 25 000 visiteurs) ;
- La 1^{re} édition de l'évènement En Mode Senior (2 500 visiteurs) ;
- La 1^{re} édition de la conférence internationale sur les simulations ; ICMASIM (International Conference for Multi-Area Simulation) ;
- Subvention au groupement d'intérêt scientifique Angers Loire Campus pour la tenue à Angers d'un colloque sur l'innovation pédagogique ;

Lancement de 4 nouveaux projets :

- Étude sur l'entrepreneuriat étudiant ;
- Implantation du centre de l'association AFM-Téléthon sur Angers ;
- Challenge étudiant autour de la valorisation de la Tenture de L'Apocalypse ;
- Lancement de l'étude d'impact économique des établissements d'enseignement supérieur et recherche sur le territoire d'ALM.

Faits marquants de l'année 2019

- Électronique : intégration de la Cité IoT (Internet of Things = objets connectés) par le cluster WeNetwork avec le lancement du technocampus (reconnaissance de la filière électronique comme filière stratégique à l'échelle nationale) ;
- Santé/végétal : poursuite de l'accompagnement par ALM des pôles Végépolys Valley et Atlanpôle Biothérapies dans le cadre de la phase 4 des pôles de compétitivité ;
- Numérique et Innovation Angers-Québec (NIAQ) (lien avec Tourisme et la Connected Week - événements + accueil délégation/ESR) ;
- Santé : inauguration du LivLab Sport Santé porté par la Ville d'Angers, le groupement mutualiste VYV et le programme Goove.Sport Santé.

Objectifs et missions :

Enseignement supérieur, recherche et innovation (ESRI)

Objectif : Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie décrite dans le « Schéma métropolitain de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ». Les croisements entre les acteurs de l'ESRI et des filières font l'objet d'une attention particulière.

Missions :

- Piloter, animer et suivre la politique ESRI ainsi que l'entrepreneuriat étudiant en lien avec les différents partenaires locaux et régionaux ;
- Suivre le Contrat de plan État - Région volet ESRI ;
- Soutenir la recherche ;

Filières

Objectif : Renforcer les filières stratégiques (végétal, électronique & numérique, santé) et accompagner les filières émergentes (économie culturelle et créative, Silver économie, économie sociale et solidaire). Les croisements entre les filières font l'objet d'une attention particulière.

Missions :

- Soutenir la structuration des filières à travers les acteurs et réseaux basés sur le territoire : clusters, pôles, projets collaboratifs ;
- (Co-)concevoir et soutenir les projets : démarches d'innovation et d'expérimentation, événements et initiatives locales ;
- Contribuer au développement des filières et à leur rayonnement : participation à des réseaux (inter)nationaux, promotion sous diverses formes.

À venir pour 2020

- Structuration de nouveaux partenariats, notamment avec les bailleurs sociaux pour le GIE Angers Loire Éco ;
- Poursuite des programmations et commercialisation des grands projets urbains (bouclage de cours Saint-Laud et amorçage de développement quai Saint-Serge) ;
- Définition d'une nouvelle feuille de route et adaptation du plan d'actions au contexte post covid avec l'anticipation des transitions environnementales et digitales et des nouvelles pratiques d'usage.

À venir pour 2020

- Accompagnement du Projet alimentaire territorial d'Angers Loire Métropole sur son volet économique ;
- Accueil de France Silver Éco pour présenter l'écosystème Silver éco du territoire ;
- Déploiement du Technocampus (vente bâtiment) et évolution du cluster WeNetwork + déploiement des projets de recherche ;
- Finalisation et diffusion de l'étude d'impact économique des ESR sur le territoire d'ALM.



Les activités en 2019

Dossiers accompagnés par la direction Accompagnement et Développement des entreprises (DADE et ALDEV) :

- 719 organismes accompagnés ;
- Prêt Initiative Anjou : 113 contacts ;
66 prêts d'honneur et croissance accordés
2 refus ;
452 999 € de prêts cumulés.
- Fabrique à entreprendre (FAE) :
28 actions collectives de détection/sensibilisation ont été organisées accueillant environ 383 participants ;
Nombre de porteurs de projet : 210 ;
Nombre de porteurs de projets des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : 170 ;
Nombre de porteurs de projet ayant créés leur activité : 29
- Cession foncière :
Options d'études validées : 39 ;
Compromis de vente signés : 11 soit environ 160 228 m² ;
Actes de vente signés : 19 soit environ 271 392 m² vendus pour un montant de 6 725 777 €.
- Cession immobilière : 4 biens vendus pour 2 343 m² soit 1,86 M€ de recette : UR 9, Hall 19, GIRPA, IBT.
- Gestion des baux (rappel : 73 637 m² de surface globale) : 116 locataires dont 14 nouveaux locataires pour une surface de 1 654 m².
- Commerce : environ 80 dossiers accompagnés sur 2019.



Objectifs et missions :

- Aider et accompagner tous types de projet d'entreprises – rôle de facilitateur - en s'appuyant sur les outils fonciers - immobiliers - réseaux - dispositifs d'aide ;
- Assurer le service de proximité et la transmission d'informations aux communes et aux entreprises ;
- Instruire et gérer les dispositifs d'aide à la création et au développement des entreprises en lien avec les partenaires ;
- Favoriser les actions d'accompagnement pour aider à l'entrepreneuriat dans les quartiers et assurer le lien avec les équipes projet Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) sur le volet économique ;
- Accompagner, gérer et développer les dossiers à vocation commerciale ;
- Assurer l'animation et la promotion du territoire et du tissu économique en lien avec les partenaires locaux.

Faits marquants de l'année 2019

- Confirmation de l'implantation de la plateforme logistique grand Ouest de l'enseigne Action : compromis de vente signé pour 15,57 ha sur le Parc d'activité communautaire (PAC) océane, permis de construire déposé pour 70 195 m² de surface plancher
500 emplois annoncés ;
- Confirmation de l'implantation de la plateforme logistique grand Ouest de Leroy Merlin sur le PAC Atlantique.
surface 42 000 m², 150 emplois annoncés ;
- Résultat de l'audit et arbitrage de la poursuite du dispositif de Fabrique à entreprendre ;
- Bonne dynamique de projets de manière générale.

À venir pour 2020

- Accompagnement des entreprises en sortie de crise covid 19 ;
- Consolidation du projet logistique de l'entreprise PRD groupe Invivo sur la zone de l'Océane, et émergence d'autres dossier structurants en cours ;
- Concrétisation des projets commerciaux sport et loisir de la zone d'activités du Moulin Marcille ;
- Développement d'un tiers lieux de territoire au sein d'un quartier prioritaire de la ville.

Les activités en 2019

- 264 900 heures d'insertion réalisées ;
- 8 480 personnes touchées par les actions emploi et insertion professionnelle déployées par ALDEV ;
- 6 038 personnes mobilisées sur des opportunités d'emploi ou démarches de recherche d'emploi, à travers le Forum pour l'emploi, l'animation territoriale emploi déployée dans les communes de l'agglomération et les quartiers prioritaires de la politique de la ville, ainsi que les contacts directs ;
- 1 746 personnes accompagnées dans un parcours d'insertion professionnelle (PLIE, clauses d'insertion professionnelle dans les marchés publics, emplois aidés, mission facilitateur d'emploi dans les quartiers, etc.) ;
- 1 513 entreprises mobilisées ;
- Les actions d'ALDEV ont ainsi globalement permis 14 256 mises en relation avec des employeurs du territoire et à 1 874 personnes d'accéder à un emploi.



Objectifs et missions :

- Organiser des actions d'animation territoriales emploi ;
- Organiser et accompagner la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi
- Mobiliser et accompagner les publics vers l'emploi ;
- Piloter le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) et le pilier emploi/développement économique de la politique de la ville.



Faits marquants de l'année 2019

- Lancement de la plateforme « Partageons nos compétences », outil numérique permettant d'organiser des prêts de main d'œuvre entre des entreprises ;
- Partenariat avec les bailleurs sociaux pour des opérations de boitages auprès de leurs locataires, permettant ainsi de les informer et de les inviter à participer à des opérations de recrutement, à des cafés emploi, etc. ;
- Promotion et accompagnement des emplois francs. Cette action a permis de concrétiser 443 signatures de contrats « emplois francs ».

À venir pour 2020

Dans une optique d'accompagnement renforcée à la sortie de crise sanitaire :

- Montée en puissance de la plateforme RH et de la plateforme « Partageons nos compétences » ;
- Développer des actions de proximité et le « aller vers » pour les publics fragiles en proposant des parcours d'insertion (clause d'insertion, formation, appui psychologique, etc.) ;
- Création d'un lieu de centre-ville dédié à l'emploi (2020/2021). Ce lieu pourrait être mis à disposition des entreprises ; pour l'organisation d'opérations de recrutement, pour des actions de promotion et de découverte des métiers ou encore pour des animations territoriales emploi.



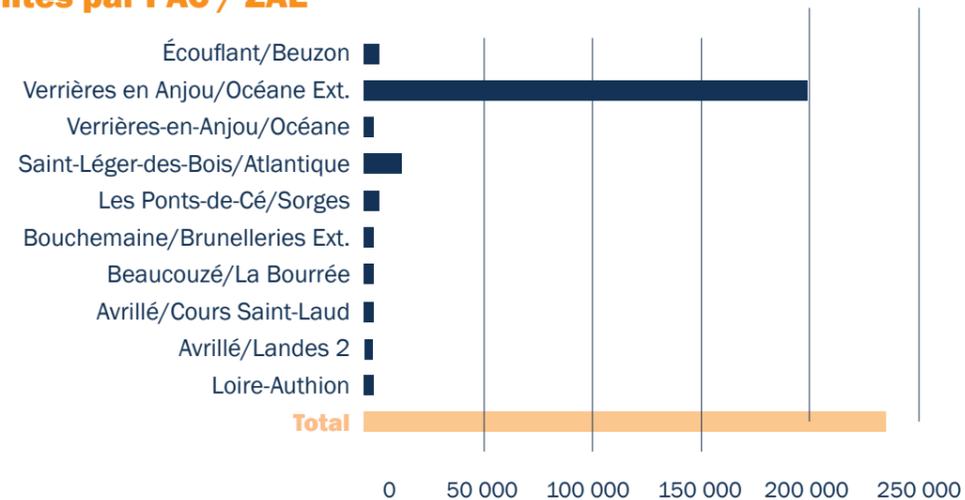
Les activités en 2019

Principales commercialisations :

- Loire-Authion - Anjou Actiparc : 2 ventes pour un total de 0,32 ha ;
- Angers - Cours Saint-Laud : 1 vente = cession de l'îlot C2 au groupe DUVAL (2 208 m² de terrain pour une surface de plancher autorisée de 7 311 m²) ;
- Avrillé - ZAC des Landes 2 : 3 ventes pour un total de 15 541 m² (Clôtures et Portails de France, SCI JANKAR, SCI 2HET) ;
- Verrières-en-Anjou - Océane et Océane-Extension 3 : 4 ventes de parcelles sur Océane pour 1,5 ha (dont la société Chronoclean et PG2) et 3 ventes de 3 parcelles sur Océane Extension : SCI Mayenne (6 320 m²) / SCHENKER FRANCE (3, 3 ha) et à Action (15,5 ha) ;
- Les Ponts-de-Cé - ZAC de Sorges : 3 ventes pour un total de 4 693 m² (SCI LY IMMO, SCI GINKO, SCI YONKEM) ;
- Beaucouzé - La Bourrée : 1 vente pour un total de 5 856 m² à Campus Soregor ; Construction d'un immeuble de bureau.
- Saint-Léger-de-Linières - ZAC Atlantique : 1 vente pour un total de 14 205 m² à la SCI Les Landes ; pour la création d'un immeuble.
- Bouchemaine Brunelleries Extension : 1 vente pour 2 088 m² (SCI 2A BATI).

Répartition des surfaces de terrains (m²) commercialisées par zones d'activités économiques principales en 2019

Total ventes par PAC / ZAE



Suivi des opérations et concessions :

- 20 opérations concédées dont 1 gérée par un syndicat mixte (Angers-Marcé) ;
- 14 opérations en régie (entièrement commercialisées pour l'essentiel) ;
- 1 opération en étude en régie ;
- Ces 35 opérations ont porté sur un total de 1 870 hectares environ ;
- Commercialisation d'environ 23,6 hectares en 2019 (pour mémoire : 2,3 ha en 2018 et 17,5 ha en 2017).



Objectifs et missions :

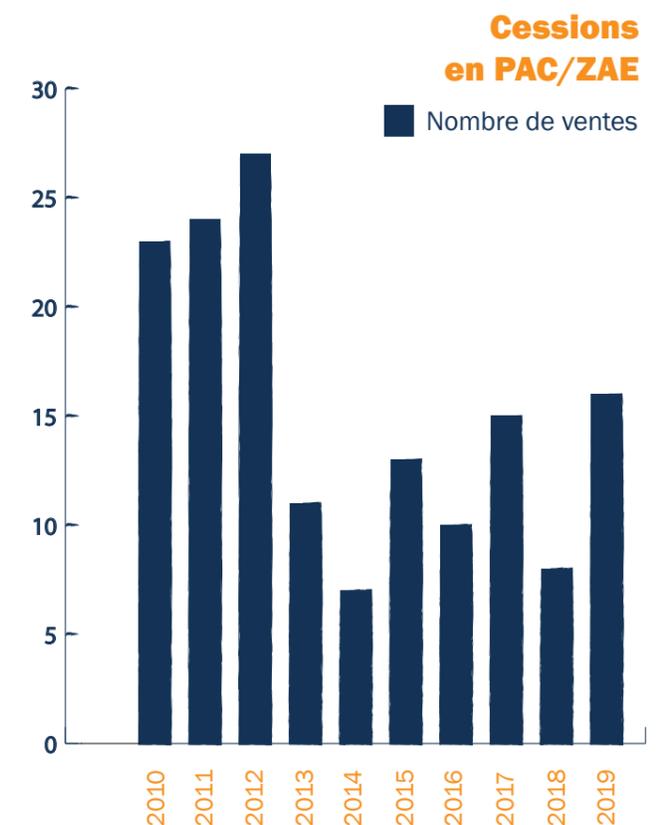
- Contribuer au développement économique de la Communauté urbaine en aménageant les parcs d'activités communautaires dans le cadre des grands documents d'orientation : SCOT, PLUi, Schéma directeur économie et emploi durable, Schéma tertiaire ;
- Préparer les opérations d'aménagement dans leurs dimensions urbaines, économiques et financières ;
- Piloter et suivre les concessions d'aménagement et les contrats de mandats d'études confiés à ALTER ; ainsi que les zones d'activités économiques en régie ;
- Suivre la commercialisation en lien avec ALDEV et ALTER ;
- Garantir la qualité globale des projets sur les plans urbains, architecturaux et environnementaux ainsi que la qualité du niveau de service et des conditions d'implantation des entreprises.



Nombre de ventes signées de 2010 à 2019

154 dont **16** en 2019

- La moyenne annuelle des ventes est de 15,4 entre 2010 et 2019 ;
- Le nombre de ventes est de 16 pour 2019.



Faits marquants de l'année 2019

Mandats d'études pré-opérationnelles :

- Mûrs-Érigné - extension ZA de l'Églantier : études dans le cadre du contrat de mandat passé avec ALTER : Copil final tenu ; décisions mises en attente pour le début du mandat 2020-2026 ;
- Cantenay-Épinard - Bellevue/Sainte-Gemmes-sur-Loire - Bernay et Le Plessis-Grammoire - La Petite Boitière : études engagées pour l'extension des ZA (signature du contrat de mandat le 25 mars 2019) ;
- Verrières-en-Anjou : lancement des études de Nouvelle Océane (dans la continuité de l'Océane extension 3)
- Verrières-en-Anjou/Saint-Barthélemy-d'Anjou et Écouflant : lancement des études de valorisation du parc des expositions et d'une extension potentielle de Pôle 49 ;
- Avrillé : engagement d'un mandat d'études pour le secteur du Fléchet ;
- Saint-Lambert-la-Potherie - extension ZA de la Vilnière : lancement des études pour l'extension de la ZA ;
- Longuenée-en-Anjou/La Membrolle-en-Anjou - Restructuration de la ZA de la Perrière : lancement des études ;
- Beaucozézé - secteur Technopole : engagement d'une étude zones humides ;

Concession :

- Saint-Serge Faubourg Actif: signature de la concession d'aménagement auprès d'ALTER Public.

Étude en régie :

- Secteur Angers Esplanade (Chapeau de Gendarme) : présentation d'un schéma d'intention aux élus fin 2019 ; ajustements en cours et étude à représenter.

Opérations en cours :

- 20 zones d'activités économiques principales en cours de réalisation ou de commercialisation ;
- Promesses de vente signées pour les îlots S1 (Giboire), S2 (ALH), S3 (Bouygues immobilier) et S6 (Eiffage) ;
- Inauguration de la patinoire, du parc, du skatepark, de la rue Edgard Pisani et du mail des présidents ;
- PAC Angers Bouchemaine/Secteur Les Brunelleries Extension Ouest : viabilisation complète en une phase de la zone, terrains disponibles à la vente, premières ventes réalisées ;
- PAC Angers Verrière-en-Anjou Océane Extension : mise en commercialisation.



À venir pour 2020

Engagement/poursuite de plusieurs mandats d'études portant à la fois sur :

- Des projets d'extension de zones d'activités économiques communales : mandat multi-sites sur le Plessis-Grammoire (extension ZAE de la Petite Boitière), Cantenay-Épinard (extension ZAE de Bellevue) et Sainte-Gemmes-sur-Loire (extension ZAE de Bernay) ;
- Étude de nouveaux parcs d'activités communautaires : poursuite des mandats d'études sur Avrillé (Le Fléchet), Verrières-en-Anjou (Nouvelle Océane) et Saint-Lambert-la-Potherie (Extension de La Vilnière) ;
- Angers - Cours Saint-Laud : travaux abords îlots A2 (siège Soclova + logements) et F, cession des lots G1, C1 et C2, dépôts de PC associés ; aménagement de la place Giffard-Langevin.

- Angers/Les Ponts-de-Cé : réflexion sur l'aménagement de la ZAC de Moulin-Marcille 2 : redéfinition du plan masse en lien avec la stratégie commerciale associée (CDAC/CNAC); étude de faisabilité de la piscine intercommunale Sud-Loire ;
- Angers Verrières-en-Anjou - ZAC Océane : poursuite des travaux des entreprises PRD et Action ;
- Avrillé : concertation préalable à l'aménagement du secteur dit « La Baratonnière » ;
- Dans le cadre de la concession ZAC Quai Saint-Serge : commercialisation (réitérations actes) des îlots S1, S2, S3 et S6/ Travaux de dépollution et terrassements sur les îlots concernés, puis début des constructions/Aménagements des voiries connexes (prolongement rue R. Rouchy, Docteur Bonhomme, Pilastre, etc.).



Les activités en 2019

Tourisme

- L'économie du tourisme, sur le territoire de l'agglomération représente 3 030 emplois (3 720 en haute saison) et génère 90 M€ de richesse (valeur ajoutée estimée des établissements touristiques). L'année 2019 est une très bonne année en termes de nuitées (650 357 soit + 4 % pour l'hôtellerie, à noter que 67 % des nuitées sont générées par le tourisme d'affaires, et 85 269 soit + 24 % pour l'hôtellerie de plein air) ;
- En 2019, 195 000 personnes ont été accueillies, principalement à l'office de tourisme, en clientèle individuelle (75 % de français et 25 % d'étrangers, Espagnols, Britanniques, Allemands), 12 304 personnes accueillies en clientèle groupe ;
- Un chiffre d'affaire de 957 K€ généré par les activités de l'office de tourisme (boutique, city pass, billetterie, réceptif groupes) ;
- La gestion d'un réseau de 12 bureaux d'information touristique (BIT) sur les communes de l'agglomération (15 847 personnes accueillies). Les éco-compteurs de fréquentation de la Loire à Vélo sont tous positifs en 2019 (de + 5 à + 13 % selon les sites) ;
- Les événements traditionnels comme Made in Angers (17 000 visites), l'évènement estival (La Ballade du Roi René), la coordination des journées européennes du patrimoine sur l'agglomération, rencontrent toujours un franc succès. Des animations en développement sur l'axe art de vivre, ville nature (Angers running tour, Loire à vélo), ou en appui des filières (bacchus, œnotourisme, week-end Chenin) ;
- Au-delà des actions marketing et promotion, 24 accueils presses ont été organisés, réunissant 58 journalistes et influenceurs, dont 20 Français et 23 Européens, 3 chaînes de TV Françaises (France 2, France 3, Arte).

Evènements

Le parc des expositions a accueilli 101 manifestations, 297 625 visiteurs et 5 527 exposants,

- 239 525 visiteurs et 3 985 exposants au titre des manifestations ouvertes au public ;
- 58 100 visiteurs et 1 542 exposants au titre de manifestations professionnelles.

Il a également accueilli 18 salons organisés par des sociétés extérieures pour 101 200 visiteurs et 3 905 exposants ;

Le centre de congrès a accueilli 78 351 visiteurs pour 143 manifestations.

- 51 937 visiteurs au titre des manifestations ouvertes au public ;
- 26 414 visiteurs au titre de manifestations professionnelles.



Objectifs et missions :

- Assurer la gestion de l'office de tourisme ;
- Assurer la promotion du tourisme d'agrément et du tourisme d'affaires du territoire de la Communauté urbaine en développant une stratégie marketing et d'accueil d'évènements ;
- Développer la commercialisation de produits et prestations touristiques, en lien avec les acteurs du territoire ;
- Assurer la gestion et l'exploitation du centre de congrès et du parc des expositions ;
- Faire rayonner le territoire et développer son image en France et à l'International.



Faits marquants de l'année 2019

- Inauguration du centre de congrès Jean-Monnier rénové ;
- 3 événements hybrides ont été incubés et organisés par les équipes de Destination Angers en lien avec des filières d'excellence de notre territoire ;
 - Le congrès mondial du Chenin 314 participants, 13 nationalités, 5 continents ;
 - ICMA SIM le 1^{er} congrès international de la simulation multi-secteurs 250 participants, 35 nationalités des 5 continents, en lien avec le CHU et l'Université d'Angers ;
 - En Mode Senior, cet événement remarqué par la filière France Silver Éco a rassemblé 2 700 participants. 1^{re} édition organisée en lien avec la Rentrée des Solidarités du CCAS ;
- Parmi les salons ancrés sur le territoire, le SIVAL (salon de matériels et services pour les productions végétales spécialisées) a affiché un niveau record de performance en nombre d'exposants (avec 654 exposants et 24 000 visiteurs professionnels) dont 15 % d'exposants étrangers. Le SIVAL s'affirme comme un salon d'envergure Européenne ; l'international et l'innovation sont les piliers de son développement ;

À venir pour 2020

- Poursuite de la politique de création d'évènements permettant d'assurer le rayonnement de l'agglomération. En 2020, organisation sur 4 jours de la première édition du Congrès international des médiateurs au centre de congrès ;
- Poursuite de l'étude engagée pour la rénovation du parc des expositions et l'installation d'une structure temporaire longue durée sur la plateforme de 4 000 m² permettant de mieux accueillir des événements importants et ancrés sur le territoire (SIVAL, retour du Salon du Végétal à Angers) ;
- La crise liée au COVID-19, qui impacte lourdement le secteur du tourisme et de l'évènementiel, conduit Destination Angers à mettre en place un plan de relance essentiel au maintien du dynamisme économique du territoire.

- Développement d'une offre touristique de proximité en s'appuyant sur ses atouts et la promotion art de vivre, ville & nature ;
- Innover et s'adapter pour maintenir l'organisation et l'accueil des salons professionnels et événements d'affaires et faire face à l'évolution des demandes ou pratiques ;
- Préparation des événements reportés en 2021 (événements d'entreprises, festival Nature is Bike, salons filières) pour ancrer leur organisation sur le territoire et participer à la relance économique.

Les activités en 2019

- Première année d'exploitation de l'aéroport par la société EDEIS Concessions, nouveau concessionnaire à compter du 1er janvier 2019 pour une durée de 8 ans ;
- Hausse significative (+23 %) des vols d'aviation d'affaires ;
- Nombre total de mouvements (24 540) et de passagers (4 150) de la plateforme en légère augmentation par rapport à 2018 (respectivement +5 et +4 %) ;
- Troisième année de liaison saisonnière vers Bastia par la Cie HOP' / Air France (taux de remplissage de 70 %).



Objectifs et missions :

- Conforter et dynamiser la plateforme Angers Loire : développer l'aviation d'affaire, ouvrir de nouvelles liaisons saisonnières et développer l'occupation domaniale ;
- Assurer les relations avec le délégataire, contrôler l'exécution du contrat de délégation de service public, la réalisation du plan d'actions et proposer des adaptations ;
- Piloter les études stratégiques ainsi que les projets de développement et d'aménagement, en lien avec la zone d'activités Angers Marcé.

Faits marquants de l'année 2019

- Signature de la nouvelle convention de délégation de service public (DSP) avec EDEIS ; concessions pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2019.



À venir pour 2020

- Transition entre l'ancien et le nouvel exploitant ; mise en place d'une nouvelle organisation et dynamique de développement (événements, communication, prospection) pour mise en œuvre du plan d'actions prévu au nouveau contrat de DSP
- Aménagement d'une zone de 6 000 m² dédiée à l'implantation de hangars avec accès direct à la piste pour favoriser le développement de l'aviation d'affaire

Rapport Financier



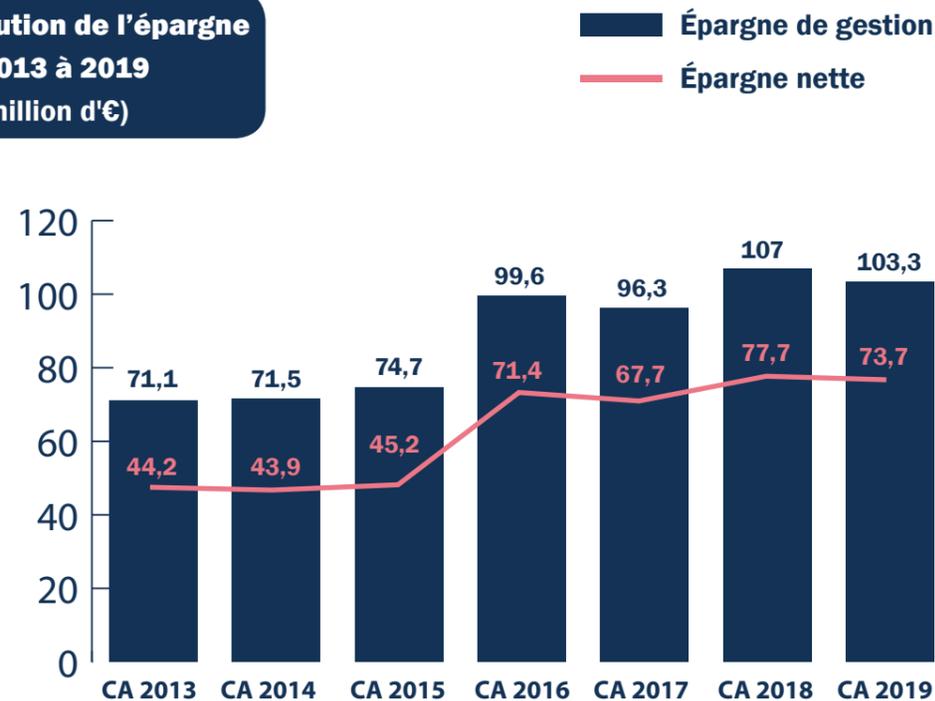


Les principaux enseignements du compte administratif 2019

- **La sincérité du budget** avec un taux d'exécution consolidé de 98,3 % des crédits prévus lors du BP 2019,
- **Un budget de fonctionnement maîtrisé** avec :
 - Des taux de fiscalité stables,
 - Une maîtrise des charges de fonctionnement (+ 0,4 %) avec des efforts de gestion significatifs et des dépenses de personnel stabilisées,
 - Une baisse des recettes de fonctionnement de - 0,9 % (compte tenu du niveau des produits exceptionnels perçus en 2018),
 - Une stabilité de l'épargne de gestion qui reste supérieure à 100 M€. Un montant élevé qui permet de rembourser les annuités de dette et d'autofinancer largement nos investissements.
- Un **budget d'investissement dynamique et responsable** avec :
 - Un niveau d'investissement en progression de 9 % pour un total de 146 M€ (hors dette) qui permet de structurer et de dynamiser notre territoire,
- Un **encours de dette légèrement inférieur au niveau de celui de 2014 à savoir 381,5 M€ (hors réseaux de chaleur). Ce constat est d'autant plus significatif qu'ALM aura porté sur la même période environ 700 M€ de dépenses d'investissement (dont 90 M€ pour financer les lignes B et C du tramway).**

L'épargne

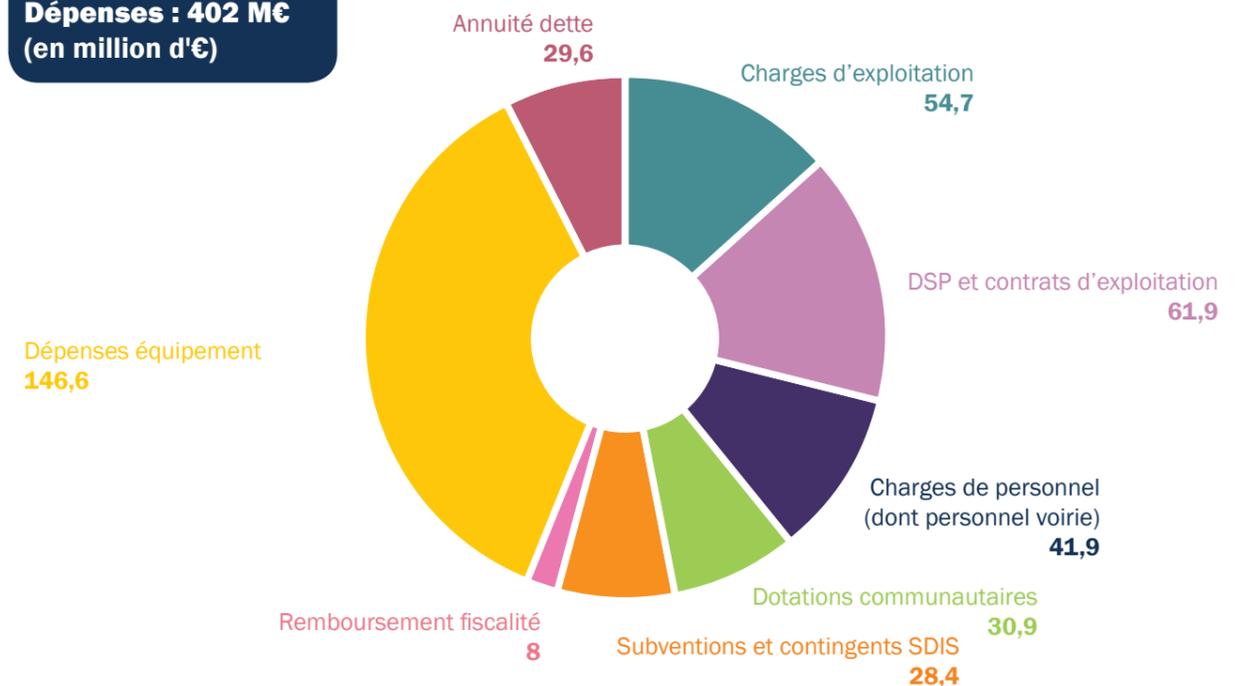
Évolution de l'épargne de 2013 à 2019 (en million d'€)



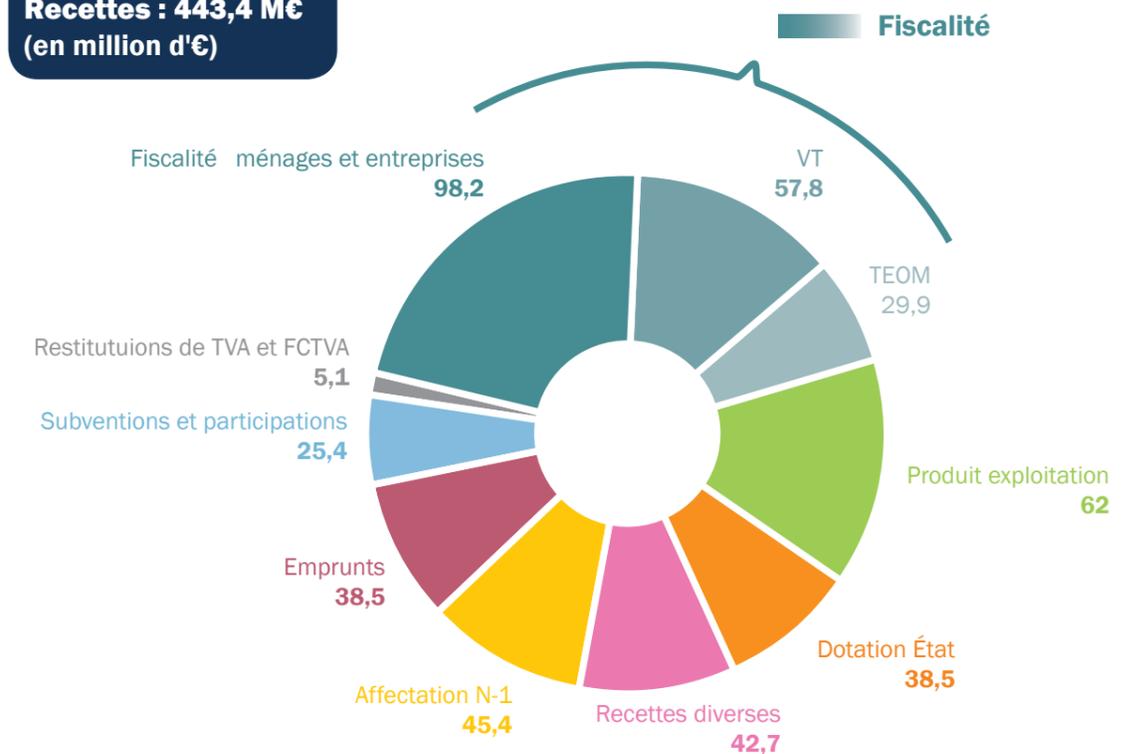
L'épargne de gestion 2019 se maintient au-dessus de la barre symbolique des 100 M€. Après financement des annuités de dette, la collectivité dispose encore de plus de 73 M€ d'épargne nette pour autofinancer ses investissements.

Composition des dépenses et des recettes de fonctionnement

Budget Général 2019
Dépenses : 402 M€ (en million d'€)



Budget Général 2019
Recettes : 443,4 M€ (en million d'€)

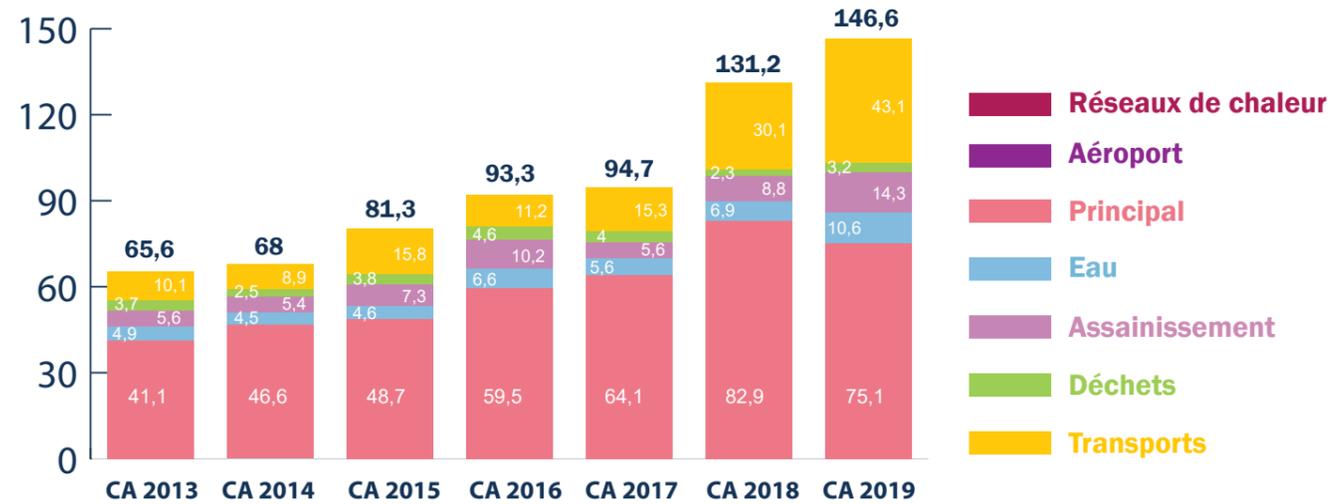




L'investissement en 2019

En 2019, Angers Loire métropole totalise 146 M€ de dépenses d'investissement contre 131 M€ en 2018. Il faut noter la **montée en charge progressive des dépenses d'investissement du budget transports** avec 122 M€ cumulés depuis 2014 (notamment en raison des lignes B et C du Tramway).

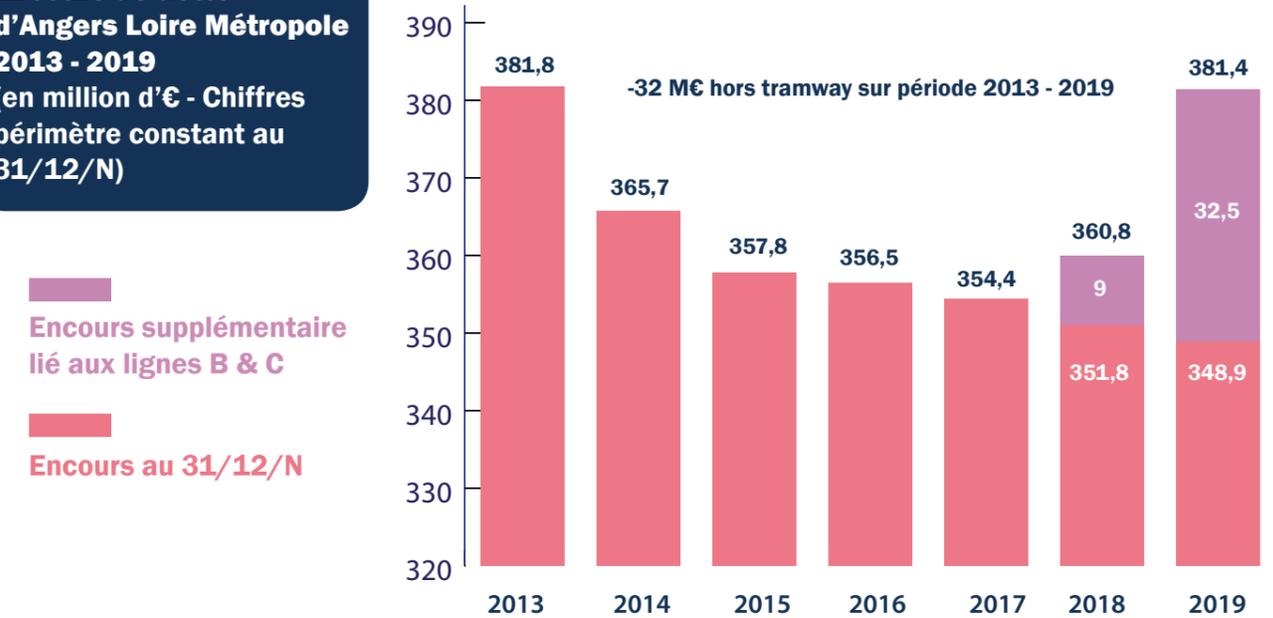
Évolution des dépenses d'investissement CA 2013 - CA 2019 hors dette - (en million d'€)



La dette

L'année 2019 confirme la stratégie de stabilisation de la dette mise en place depuis 2014. Ainsi au 31/12/2019 et à périmètre constant, **l'encours de la dette sera très légèrement inférieur au niveau de celui de fin 2013 à savoir 381,8 M€.**

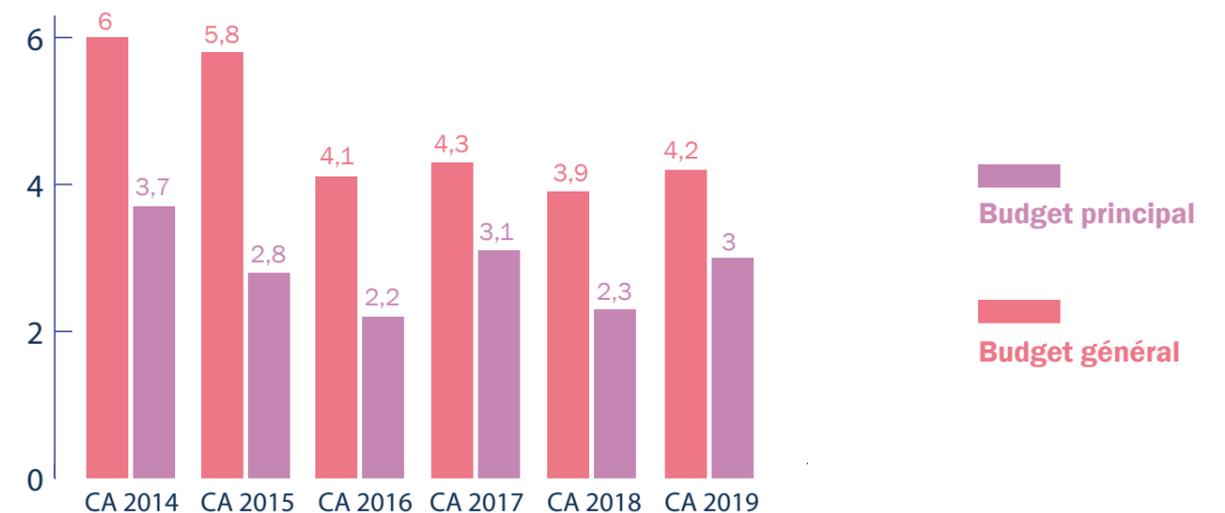
Encours de dette d'Angers Loire Métropole 2013 - 2019 (en million d'€ - Chiffres périmètre constant au 31/12/N)



La capacité de désendettement

Le rapport entre le stock de dette et l'épargne brute (appelé capacité de désendettement) permet de mesurer le nombre d'année nécessaire pour rembourser l'encours de dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute.

Évolution de la capacité de désendettement depuis 2014



Notre capacité de désendettement reste stable conserve d'excellents niveaux en 2019 (3 ans pour le budget principal) bien inférieurs aux 12 ans de valeur prudentielle présentée par l'État.



